



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°21 - VAYÉLÈKH
4 & 5 octobre 2019

Proposé par

Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous.....	3
Shalshelet News	5
La Voie à Suivre	9
Boï Kala.....	13
Baït Neeman.....	15
Koidinov	19
La Daf de Chabat	21
Autour de la table du Shabbat.....	25
Apprendre le meilleur du Judaïsme	27



Torah-Box

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5779

PARACHA v=VAYELEKH

LES FEMMES ET LES ENFANTS D'ABORD

De nos jours, nous sommes habitués à voir des rassemblements de masse, qui rassemblent des milliers de personnes. Le grand nombre des participants témoigne de l'importance de la manifestation, à tel point que les organisateurs ont tendance à gonfler les chiffres. Dans le Judaïsme, cette pratique du rassemblement du peuple remonte au temps de Moïse et c'est même l'une des 613 Mitzvot, l'avant dernière pour être plus précis : elle a pour nom Haqhel. La 613^e et dernière Mitzva est celle qui fait obligation à chaque homme d'écrire un Sefir Torah.

La Torah ordonne à chaque personne de participer à ces rassemblements, une fois tous les sept ans, le second jour de la fête de Souccot (premier jour de Hol Hamoed), à l'issue de l'année sabbatique, donc au début de la huitième année. Ces rassemblements qui réunissent hommes, femmes et enfants, et même l'étranger qui demeure en Israël, pour écouter la lecture solennelle de la Torah par le Roi d'Israël. Bien qu'il s'agisse d'un commandement positif lié à une date fixe, cette Mitzva est une exception à la règle générale qui dispense les femmes de tout commandement lié à un temps déterminé (Mitzvah shéhazeman grama) Avant de prendre congé de son peuple Moïse écrivit la Torah qu'il remit aux Cohanim, membres de sa Tribu, en leur recommandant la Mitzva de Haqhel. Le Midrash dit que Moïse écrivit en fait treize Sifré Torah. Il remit un Sefir à chaque tribu, le treizième étant conservé dans l'Arche sainte, afin de servir de référence.

LES FEMMES ET LES ENFANTS

Nos Sages se sont demandés quel est l'objectif de la participation des femmes et des enfants, à ce rassemblement. Il s'agit bien entendu d'enfants en bas âge. Rachi nous explique : « les hommes, pour qu'ils apprennent ; les femmes pour qu'elles écoutent ; et pourquoi les jeunes enfants ? pour procurer du mérite à ceux qui les ont amenés » (Dt 31,12) Avant d'essayer de comprendre ce commentaire lapidaire de Rachi il est important de rappeler l'idée essentielle qui préside à cette Mitzva. Ce qui distingue le peuple juif des autres nations, c'est la Torah. La Torah se présente sous deux aspects inséparables : une Loi écrite et une Loi orale, la pensée et l'acte, l'étude et l'engagement. Pour le Judaïsme proclamer sa foi sans mettre en pratique les Mitzvot de la Torah, ne signifie pas grand-chose. Cependant, nos Sages proclament « le plus mécréant des Juifs, est plein de Mitzvot comme les graines d'une grenade » Il était donc nécessaire de rassembler périodiquement tout le peuple autour de la Torah, pour en montrer l'importance dans la vie du peuple. La psychologie des foules jouant, il est rare que les participants à de tels rassemblements ne soient pas impressionnés. La Mitzva de Haqhel a donc pour but de marquer les esprits. Il est des images que l'on ne saurait oublier. La Torah nous enseigne ainsi que même de tous jeunes enfants s'en souviendront plus tard et essayeront d'en saisir le sens. S'il en est ainsi, pour quelle raison Rachi attribue un mérite aux personnes qui amènent leurs tout-jeunes enfants à de tels rassemblements et ne prend pas en compte l'effet qu'une telle image aura plus tard sur l'esprit de l'enfant ? Rachi n'est pas sans savoir l'impact d'une telle manifestation sur un tout jeune esprit, mais ici il s'agit d'une injonction de la Torah. L'enfant est incapable de mettre en pratique cette Mitzva par lui-même. Les parents pourraient penser que la présence des enfants dans de telles circonstances est non seulement inutile, mais de plus elle est ; encombrante. L'ordonnance de la Mitzva oblige donc les parents à faire cet effort en faveur de leur progéniture.

Il est des phénomènes que l'homme découvre à la suite de l'observation de la vie courante. Il est indéniable que l'enfant subit l'influence du milieu où il vit depuis la naissance, influence qui se manifestera plus tard sous différentes formes. Une anecdote pour illustrer cette réalité. Deux jeunes garçons Yoav et David se promènent dans une avenue très animée de Tel Aviv. Tout à coup, Yoav, originaire d'un kibbutz dit « j'entends le croassement d'une grenouille » ! La bonne blague, dit David, comment peux-tu entendre une grenouille au milieu d'un tel vacarme ! Yoav fouille du regard et découvre l'animal au bord du trottoir. Tiens, la voilà.

. C'est impressionnant ! lui dit David. Rien d'anormal dit Yoav. Il prend quelques petites pièces d'argent et les jette par terre. « Tu as vu les passants se retourner malgré le bruit de la rue. En ville on est loin de la nature, par contre l'argent, c'est la grande préoccupation »

On raconte à propos de Rabbi Yehoshoua ben Hanania, l'un des cinq disciples de Rabbi Yahanan ben Zakkai, qu'il est devenu un grand dans la Torah grâce à sa mère qui avait l'habitude d'installer son berceau dans la maison d'étude pour qu'il s'imprègne des paroles de Torah, ainsi qu'il est écrit dans les Pirqué Avoth « ashré yoladeto (heureuse celle qui lui a donné naissance) » (P.A 2, 11).

A la question souvent posée s'il faut emmener les jeunes enfants à la Synagogue, la réponse est affirmative et conseillée dans la mesure où les parents peuvent maîtriser les dérangements qu'ils pourraient causer aux fidèles.

Les femmes ne sont pas tenues à l'étude de la Torah, au même titre que les hommes, mais l'écoute leur est indispensable pour nourrir leur intuition féminine et leur foi en la Torah. Le Shvouth Yaakov explique ainsi la bénédiction prononcée par les femmes dans la prière du matin, Shé'assani kirtsono. La femme remercie l'Eternel « de l'avoir faite selon Sa Volonté » Quelle est l'origine de cette formule ? l'Eternel est passé outre le conseil de certains anges pour créer le premier homme Adam, tandis que pour la femme, il prit l'initiative et créa Eve, selon Sa seule Volonté (kirtsono). Les femmes peuvent donc se prévaloir du choix délibéré de l'Eternel.

De nos jours les femmes ne se contentent plus d'écouter, elles sentent le besoin d'étudier. Elles s'intéressent davantage aux matières qui débouchent sur les Mitzvoth qu'elles doivent mettre en pratique. Même le Guér est invité à un tel rassemblement. Même si le Judaïsme ne fait pas de prosélytisme, la Torah l'autorise le Guer à assister à un tel rassemblement pour le raffermir dans sa foi. Le Guér dont parle la Torah, est un homme qui a choisi de vivre en Israël et de respecter les sept lois noahides. Dans le langage courant un Guér désigne un converti, considéré comme un juif à part entière et soumis à toutes les Mitzvoth.

TOUS EGAUX DEVANT DIEU.

Dans une année ordinaire, nous lisons Nitsavim et Vayelekh ensemble. Bien qu'il soit dit « Vous êtes tous présents aujourd'hui devant l'Eternel », Moïse insiste et détaille le statut de chacun des participants à cette assemblée « vos chefs , vos tribus, vos anciens ,vos officiers, tout homme en Israël, vos jeunes enfants, vos femmes et l'étranger qui vit au milieu de toi » Ici aussi , à propos de l'assemblée générale tous les sept ans, le Haqhel, Moïse donne le détail de ceux qui doivent y participer(Dt 31,12). La Torah veut ainsi mettre l'accent sur l'importance de la participation individuelle mais aussi sur le fait que chacun, reconnaissant sa place dans l'univers, a la possibilité de rendre hommage au Créateur. Cet hommage est agréable aux yeux de l'Eternel, qu'il soit l'expression d'amour émanant du fort ou du faible , du riche ou du pauvre, de l'homme ou de la femme, pourvu qu'il soit sincère et vienne du cœur,

On retrouve cette idée dans l'expression « Banim attèm l'Hashém, Vous êtes tous les enfants de l'Eternel ». L'Eternel aime chacun de ses enfants, bien qu'ils soient tous différents les uns des autres, mais il attend que chacun d'eux, Lui offre ce qu'il a de meilleur : son amour. Dans cette assemblée à laquelle est invité tout le peuple, chaque personne n'est pas un pion perdu dans la foule, Hashem reconnaît chacun et apprécie l'importance que chacun attribue à sa propre présence. D'ici on peut déduire le secret du bonheur : est véritablement heureux celui qui reconnaît sa place et qui est reconnaissant envers l'Eternel du lot qui lui a été attribué.

Moïse a lutté durant toute sa vie pour se maintenir au niveau des exigences de la Torah ; il nous en donne l'exemple à la veille de quitter ce monde. Lorsque Josué fut investi comme chef du peuple, une nuée descendit entre lui et Moïse. Le Midrash nous révèle que Moïse s'adressa à Josué, dès que la nuée disparut, en lui demandant « ce que l'Eternel lui avait révélé » Josué lui répondit « Est-ce que tu me révélais ce que Hashém te disait !». Aussitôt, Moïse courut dans un coin pour réprimer le sentiment de jalouse qui aurait pu naître dans son cœur. Moïse avait compris que son statut avait changé et se réjouit de la promotion de Josué à la tête du peuple d'Israël. Reconnaître sa nouvelle condition, apporta aussitôt du réconfort dans l'esprit et le cœur pur du père de la nation.

SHALSHELET NEWS



שַׁלְשֵׁלֶת

La Parole du Rav Brand

Chabbat

Vayélek

Chabbat chouva

5 octobre 2019

6 Tichri 5780

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17:41	18:56
Paris	19:05	20:09
Marseille	18:57	19:56
Lyon	18:57	19:59
Strasbourg	18:44	19:48

N°153

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison est-il écrit "anokhi" et non "ani" dans le passouk 31-2 déclarant : « ben méá véesserime chana anokhi hayome » ? (Rabbenou Be'hayé)

2) Quel message important sous-entendent les termes "ben méá" et "véesserime chana anokhi" (31-2) ? (Rabbi Chalom de Komarna)

3) Pour quelle raison est-il dit: « Hachem, ton D.ieu », et non « Hachem, notre D.ieu » (31-3) ? (Vehakechourime léyaacov)

4) Quel minhag répandu ressort du passouk (31-7) ? (Méayne Yavo)

5) De quel passouk de notre paracha voyons-nous l'allusion au fait qu'un homme n'étudie la Torah que dans un endroit où son cœur désire résider (avoda zara 19) ? (Yoshia Tsion)

6) Quelle halakha importante de derekh érets ressort du passouk (31-17) ? (Or Moché)

7) La guemara Houligne (139) entrevoit une allusion à la reine Esther à travers le passouk 31-18 : « anokhi astère astir panay ». Mordekhaï et Amane y sont allusionnés, comment le découvrons nous ? (Astérète Yechoua)

Yaakov Guetta

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Moché rassure les Béné Israël. Hachem les aidera pour conquérir la terre d'Israël sous les ordres de Yéhochoua.
- Moché renforce Yéhochoua et enseigne la loi de "hakel". La mitsva du rassemblement tous les 7 ans, l'année qui suit la Chmita, pendant la fête de Soukot.
- Hachem annonce à Moché que les Béné Israël feront des avérot et Hachem se cachera d'eux (hv), alors les Béné Israël chanteront cette chanson (la prochaine paracha) et elle sera un témoin de la fidélité éternelle entre Hachem et le peuple Juif.

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir Shalshelet News par mail ou par courrier, contactez-nous : shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert pour la Réfoua chéléma de Ethan Avraham ben Sarah Myriam

Halakha de la Semaine

Quelques rappels pour la veille de Kippour :

1) Il est une Mitsva de la Torah de manger plus que d'habitude la veille de Kippour ; c'est pourquoi on n'oubliera pas de penser à accomplir cette Mitsva au moment des différents repas.

[*Choul'han aroukh 604*]

Il sera recommandé de faire au moins une fois motsi .

Selon la kabala, il serait bon de manger la quantité de ce que l'on mange généralement en 2 jours (cela ne veut pas forcément dire qu'il faille doubler les repas). [*Or letson 4 perek 7,1*]

Les personnes malades (qui mangent le jour de Kippour) sont également concernées par la Mitsva de manger la veille de Kippour [*Yebia omer 1,37*].

Il est permis de manger ou boire après la séouda hamafseket tant que l'on n'a pas émis le souhait de prendre sur nous le début du jeûne, après avoir mangé la séoudat hamafseket.

[*Choul'han aroukh hakatan 27,5*]

2) Les femmes réciteront le soir de Kippour la bénédiction de chéhé'hiyanou après avoir allumé les nérot, car en effet, au moment où l'on récite chéhé'hiyanou, on est astreint à respecter tous les interdits en vigueur le jour de Kippour.

Aussi, on n'oubliera pas au préalable d'allumer une veilleuse afin de réciter la bérakha de "m'éoré haech" à la sortie de Kippour dans la Havdala. [*Hazon Ovadia page 256*]

3) Il sera impératif de demander mé'hila la veille de Kippour à son prochain à qui on aurait commis du tort et de se réconcilier avec toute personne avec qui on ne s'entendrait pas; car il est bien connu que Yom Kippour ne pardonne pas les fautes commises envers son prochain. [*Choul'han aroukh hakatan 27,2*]

David Cohen



Enigmes



Enigme 1 :

Quelle est la chose qui, si l'on pense la manger, a un statut d'aliment, mais si l'on pense la boire a un statut de boisson ?

Enigme 2 : Trois frères vivent ensemble dans une ferme familiale. Un jour, il se mettent d'accord sur le fait qu'il est grand temps d'investir dans de nouvelles graines pour développer leur exploitation !

C'est à Adam et à Ben que revient la tâche d'aller acheter quelques graines, tandis que Charlie resterait à la maison pour surveiller le domaine.



Ben décide d'acheter 75 sacs de blé au marché aux graines, tandis que Adam, son frère, a acheté 45 sacs.

Une fois rentrés à la maison, les frères décident de séparer les sacs équitablement. Charlie a payé 1400 euros pour le blé.

Combien d'euros est-ce que Ben et Adam ont récupéré de la somme, en considérant que le partage des sacs a été équitable ?

La Question

Dans la Paracha, Hachem annonce à Moché avant sa mort, que le peuple se détournera de la Torah après la disparition de celui-ci.

En conséquence, Hachem leur enverra des souffrances.

Et les versets nous disent: ... "et il dira ce jour-là : c'est parce qu'il n'y a pas Hachem en moi que me trouvent ces malheurs. Et Je cacherai Ma face ce jour-là ..."

Question: Puisque l'homme reconnaît que c'est l'absence d'Hachem dans sa vie qui entraîne ses souffrances, cela devrait être considéré comme un début de téchouva et dans ce cas, pourquoi la réaction divine est à nouveau de cacher sa face ? On se serait attendu au contraire à ce qu'Hachem l'aide à revenir vers lui .

Le Hida répond: Le verset nous parle d'un homme qui ne se rend compte de sa carence que d'un point de vue théorique comme il est dit: car il n'y a pas Hachem à l'intérieur de moi (dans mon cœur) sans se rendre compte que cela devrait impliquer également une modification concrète de son mode de vie et de ses actes. Dans ce cas, Hachem cacherait Sa face à cet individu, car sa téchouva purement philosophique, ne lui permet pas d'être remis sur le droit chemin.

G.N.

Aire de Jeu



Charade

Mon 1er est une note de musique,
Mon 2nd est un synonyme de triste,
Mon 3ème est une consonne,
Mon tout ne craint pas son ennemi.

Jeu de mots

Une lettre postée par un fou est-elle forcément timbrée ?

Devinettes

- 1) Quel jour se déroule le début de la paracha ? (Rachi, 31-1)
- 2) Quand doit se faire la mitsva de « akhel » ? (Rachi, 31-10)
- 3) La Torah appelle la 8ème année du cycle de la Chemita, « l'année de la Chemita ». Pourquoi ? (Rachi, 31-10)
- 4) Lors de la mitsva de "akhel", qui devait lire dans le sefer Torah ? (Rachi, 31-11)
- 5) « Maintenant, écrivez pour vous (Moché et Yéochoua) cette chira ». De quelle chira s'agit-il ? (Rachi, 31-19)

Réponses aux questions

1) A travers « anokhi », Moché voulut faire allusion aux bénéfices d'Israël que c'est par le mérite de la Torah (anokhi, mot introduisant les 10 commandements) qu'il s'occupa à recevoir durant 120 jours, qu'il parvint à vivre 120 ans jour pour jour.

2) Si le yetser hara nous sollicite à commettre une avéra, on lui rétorquera : « ne suis-je pas faible tel un centenaire (ben méa chana) dont la fin est proche; comment oserai-je fauter alors que, prochainement, je rendrai des comptes à Hachem sur mes actes ». Or, s'il nous refroidit et nous rend paresseux pour accomplir une mitsva, on lui dira : « ne suis-je pas tel un jeune de 20 ans (véessrim chana) pour m'empêtrer à faire cette mitsva.

3) C'est le terme « ovère » (Hachem passe) que mentionne notre passouk qui nous répond. En effet, le traité Kétourot (110) enseigne : « Tout celui qui réside en diaspora est considéré comme s'il n'avait pas Hachem pour Dieu; et le contraire pour celui résidant en Israël. Moché, n'étant pas entré en Israël, est donc considéré comme si Hachem n'était que « ovère » devant lui et pas demeurant avec lui. Voilà pourquoi il est dit « Hachem ton Dieu » (à toi qui rentres en Israël et donc pas kavyahol celui de Moché).

4) Il est de coutume que l'assemblée réponde « hazak véematse » après que le Baal Kore (Vayikra) conclut la lecture du séfer Torah (lééen kol Israël).

5) Du Passouk 31-11 déclarant « bamakom achère yv'hare », « tikra ète hatorah hazot ».

6) Il est rapporté dans le Tour et le Choul'han Aroukh (Ora'h haïm, 170-4) : « il ne convient pas d'observer son prochain en train de manger, afin de ne pas le gêner et qu'il ait honte ».

Notre Passouk dit alors : « je déroberai ma face et donc mon regard » au moment où quelqu'un est attablé pour manger ».

7) Si l'on désire cacher, recouvrir (astir) la lettre « pé » de « panay », on écrira d'un côté la lettre qui la précède (le ayin) et de l'autre côté la lettre qui la succède (le tsadik).

Ainsi, en additionnant la valeur numérique des lettres précédant et suivant le mot « panim » (1- ayin, même, tête, lamed. 2- tsadik, samekh, kaf, noune. « Astir panay), on obtiendra la valeur numérique de Mordékhai (274) et Hamane (95) : 369.

Réponses Nitsavim N°151

Charade: Anis - Tard - Hotte

Enigme 1 : Celui qui voit un coq dans son rêve c'est le signe qu'il va avoir un garçon (Brakhot 57a)

Enigme 2 : Ce collectionneur possède à la fin 9 tableaux. Il vient d'en donner 3 à une œuvre de charité. Il avait donc 18 tableaux avant la dernière vente. Chaque fois que ce collectionneur vend un tiers du reste de sa collection, le nombre de tableaux est de deux tiers.

En réalisant le schéma suivant, on retrouve le nombre de tableaux de départ :

- 4ème opération : $(9 + 3) * (3/2) = 18$
- 3ème opération : $(18 + 4) * (3/2) = 33$
- 2ème opération : $(33 + 3) * (3/2) = 54$
- 1ère opération : $(54 + 4) * (3/2) = 87$

Il avait donc initialement 87 tableaux !

A la rencontre de nos Sages

Le Rom ou Mizra'hi

Rabbi Eliyahou ben Avraham Mizra'hi, à qui on a donné le nom abrégé de « Rom », est né à Constantinople aux alentours de 1450. Avant devenir Grand-Rabbin de sa ville natale, il dirigea une grande Yéchiva où il enseigna le Talmud et les Codes de la Loi à un grand nombre d'étudiants.

À quelques-uns d'entre eux il donnait aussi des cours de mathématiques, d'algèbre et d'astronomie, ce qui les aidait à comprendre certaines lois de la Torah.

Jusqu'à sa mort (1525). Non seulement il

raison, il avait soupçonné et attaqué le saint Rachi sur le 'Houmach (il est souvent Maharik se rendit compte de son erreur ; sans explications profondes du commentaire de Perets jusqu'à Constantinople afin qu'il lui 'Hakhamim »). Tous les passages difficiles de Talmud et les Codes de la Loi à un grand accorda de tout cœur.

nombre d'étudiants. À la mort de Rabbi Moché Capsali, en 1495, le Grand-Rabbin de Constantinople et de toute la Turquie. Il occupa cette haute charge jusqu'à sa mort (1525). Non seulement il

les mathématiques et l'astronomie. Ses

L'ouvrage fut publié après sa mort par son fils

Rabbi Israël (Venise, 1526). Le Rom écrivit également des Réponses (« Chéloth

Outechouoth HaRom ») et des ouvrages sur

Torah.

À cette époque, le célèbre Rabbi Moché remplit les fonctions de chef spirituel des œuvres connurent un succès si durable Capsali, qui fut un érudit éminent et un homme d'une grande piété, était Grand-

charge, mais aussi il fut, à l'instar de son

Le Rom fut considéré comme l'un des plus

grands rabbanim et l'un des plus éminents

érudits de son temps. La communauté de

Constantinople était à l'époque l'une des plus

importantes et des plus nombreuses,

se plaignirent de lui au Gaon Rabbi Joseph Rabbin, il était membre de la Cour Suprême, (MaHaRiK) qui était Grand-Rabbin de au même titre que le mufti (chef spirituel des

Manitoba (Italie). Ce dernier, sans enquêter musulmans) et le patriarche grec (chef

minutieusement sur l'affaire, écrivit une lettre spirituel des chrétiens). À la mort du Rom, le

particulièrement après l'expulsion des Juifs

aux dirigeants de la communauté de siège au sein de la Cour Suprême fut supprimé

d'Espagne (1492). Il fit tout ce qui était en son

Constantinople, où il les engageait à ne plus à la requête des Juifs eux-mêmes, et pouvoir pour aider les pauvres réfugiés

reconnaître comme Grand-Rabbin Rabbi particulièrement du gendre du Rom, Rabbi

Moché, et à en nommer un autre. Cela Mechoulam. Par ailleurs, concernant sa

son prédécesseur Rabbi Moché Capsali. Grâce

souleva une violente controverse, à laquelle position face aux karaïtes, le Rom, comme au Rom, beaucoup de Marranos émigrèrent à

Constantinople, et trouvèrent en lui l'aide

sincère dont ils avaient tant besoin dans leur

voulut prendre le parti de Rabbi Moché, bien eux, repoussant ainsi leurs avances. Mais détresse.

qu'il eût la quasi-certitude de lui succéder au quand il se rendit compte que certains d'entre

cas où Rabbi Moché serait contraint de eux étaient prêts à faire une téchouva sincère,

renoncer à sa charge. Mais le maître du Rom, il changea d'attitude et donna plus de crédit à

Rabbi Yéhouda Mintz, lui adressa une lettre leurs résolutions.

David Lasry

La Voie de Chemouel

Pour conclure ce chapitre, nous rapporterons plusieurs Midrashim qui nous éclaireront sur le comportement d'un personnage bien particulier. Nous l'avons déjà évoqué précédemment, et vu qu'il apparaîtra fréquemment ces prochaines semaines, il est temps de faire plus ample connaissance avec Doég l'Edomi. Il n'apparaît qu'une seule fois explicitement dans les versets, lorsqu'il massacra les Cohanim de Nov (nous aborderons ce passage par la suite). C'est la Guemara (Sanhédrin 90a) qui nous apprend qu'il n'a aucune part dans le monde futur. Cela est très étonnant. En effet, la Torah accorde une possibilité d'expiation même aux plus vils des assassins. Alors pourquoi Doég n'en bénéficie-t-il pas lui aussi ? D'autant plus que la Guemara elle-même atteste de son grand niveau en Torah ! Ce mérite ne devrait-il pas le protéger des flammes de l'enfer comme il est rapporté dans le Néfech Ha'haim ?

On peut déjà entrevoir un début de réponse dans le traité Bérahhot (17a) : la Guemara y préconise uniquement l'étude de la Torah de façon désintéressée. Or pourtant, à d'autres occasions, le Talmud ne fait pas une pareille distinction ! Tossefot soulève cette contradiction et aboutit à la conclusion suivante : dans un premier temps, il sera permis d'étudier, même si on n'aspire qu'à se faire respecter. Nos Sages nous dévoilent ainsi que la Torah dispose d'une force intrinsèque capable de changer l'homme.

Elle peut ainsi le rendre meilleur et le conduire finalement à des ambitions bien plus pures. Cependant, il existe un cas où cela peut avoir l'effet inverse : celui qui étudie dans le seul but d'écraser les autres par son savoir. Ce comportement reflète un profond désir d'asservir le monde à sa propre volonté. Le Midrash révèle que c'est exactement ce qui faisait défaut à Doég. Il employait toute son énergie à contredire les autres, convaincu d'être le seul à avoir raison. Par conséquent, la Torah qu'il maîtrisait ne pouvait que renforcer ses mauvais traits de caractère.

On peut comprendre à présent la haine que nourrissait Doég à l'égard de David : le Midrach raconte que ce dernier est le seul qui est parvenu à prouver qu'il avait tort sur une Halakha. Depuis ce jour, Doég n'avait de cesse de conspirer à la perte de David. Il profita notamment de sa position auprès de Chaoul, alors que celui-ci cherchait un musicien susceptible de l'apaiser. Effectivement, Hachem tourmentait régulièrement son esprit depuis sa destitution. Seule la musique lui permettait d'y échapper. David lui fut alors chaudement recommandé et il finit même par gagner l'affection du roi qui le nomma écuyer. Ne pouvant le supporter, Doég commença à harceler le roi sur les qualités de David, insinuant même qu'il était mieux que le fils du roi, Dieu accompagnant ses pas. Et c'est ainsi qu'il put éloigner David pour un temps, avant qu'une autre guerre avec les Philistins n'éclate.

Bassar Bé'halav

Il est permis de consommer de la viande tout de suite après avoir mangé du fromage. En effet, il n'est pas nécessaire de marquer un délai, car contrairement à la viande, le fromage ne rentre pas entre les dents et son goût s'estompe assez vite. Cependant, si l'on a mangé du fromage dur, ayant subi un long processus de fermentation et dont le goût est assez fort (camembert, bleu, chèvre, brie etc..), certains exigent un délai de six heures avant de pouvoir consommer de la viande. Le Rama souligne qu'il est bon de se montrer strict pour tout fromage dont le processus de fermentation est de six mois. D'autres exigent une séparation d'une heure. Le Choul'han Aroukh ne demande aucun délai et telle est la coutume à Jérusalem. Par contre, on devra procéder à trois étapes avant de consommer de la viande. Il faudra d'abord se laver les mains afin d'enlever toute trace de produit laitier. Ensuite, il faudra manger quelque chose de neutre comme du pain ou un légume, afin de retirer le fromage éventuellement collé entre les dents. Enfin, boire une boisson pour faire passer le tout avant de manger la viande.

Mikhael Attal

Ce texte contient les 13 attributs de Miséricorde d'Hachem. Pendant kippour nous le récitions 26 fois dans les Sel'i'hot. Quel est donc le sens de cette prière ?

La Guémara (Roch Hatchana 17b) raconte qu'Hachem a dévoilé à Moché cette Téfila et lui a dit : « Chaque fois que les Béné Israël auront fauté, qu'ils fassent devant Moi ces 13 attributs de bonté et Je les pardonnerai ».

Comment la simple lecture d'un texte peut-elle nous attirer tant de bienfaits ?

Le Alchikh fait remarquer qu'il est écrit *qu'ils fassent* et non *qu'ils récitent*. Cela nous apprend que le Vayaavor prend tout son sens lorsque l'on cherche à imiter Hachem et à intégrer Ses qualités divines à notre propre comportement.

Puisqu'Hachem nous juge tel que nous jugeons les autres, développer un regard tolérant et compréhensif envers les hommes, entraîne sur nous également un jugement miséricordieux.

De plus, un des freins à la Téchouva est le fait de penser que Hachem ne veut plus de notre proximité. En lisant ces mots on réalise que non seulement Hachem attend notre repentir mais en plus, Il nous aide à le réaliser !

Il est donc important de prononcer cette Téfila lentement, avec ferveur tout en s'efforçant de penser au sens de chaque attribut.

	ת	Hachem : Dans Sa bonté, D. a pitié de l'homme avant la faute même s'il sait qu'il va fauter.
	ד	Hachem : Même si l'homme a fauté, D. a pitié de lui s'il fait Téchouva.
1	אל	El : Hachem aide l'homme à ne pas vouloir fauter.
2	רחום	Ra'houm : Il ne punit pas d'un coup, Il échelonne la punition.
3	וחנוך	Vé'hounou : Il offre à l'homme la possibilité de faire Téchouva même s'il ne le mérite pas.
4	ארך	Erekh : Il ne punit pas immédiatement pour laisser à l'homme le temps de se repentir.
5	אפיקם	Hapaïm : Tant avec les tsadikim qu'avec les réchaïm.
6	ורב חוד	Vérap 'hessed : Il comble l'homme de bienfaits au-delà de ce qu'il mérite.
7	ואמתה	Vémet : Il paye fidèlement toute bonne action.
8	נצח חוד	Notser 'hessed : Il se souvient des bontés que l'homme a fait,
9	לאלפינים	Iaalafim : Jusqu'à 2000 générations.
10	נסח עון	Nossé avone : Il pardonne au pécheur volontaire,
11	ויפשע	Vafécha : Et même au rebelle,
12	וחטאה	vé'hataa : Et au pécheur involontaire.
13	ונקה	Vénaké : Il nettoie complètement la trace des fautes pour celui qui fait un repentir sincère.

(Sources : Guemara ; Rachi chémot 34,6 ; Ets Yossef)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Hillel est un bon juif qui détient un bureau de change dans un quartier touristique de Jérusalem. Par un beau jour d'été, une personne âgée munie d'une canne ainsi qu'un jeune homme qui semble être son fils rentrent dans son bureau. Le plus âgé sort de sa poche une grosse liasse de billets et lui demande de changer ses 20 000 Dollars. Hillel prend les billets et, comme à chaque fois, il les vérifie un par un que tous soient authentiques. Après de longues minutes de comptage, il se rend compte qu'effectivement la somme y est et que les billets sont des vrais, il s'apprête donc à leur transmettre le montant en Shekels. Mais à ce moment éclate une dispute entre le père et le fils, le patriarche semble ne pas vouloir changer ses Dollars et crie donc à son fils que ce n'est pas une bonne idée et qu'il veut garder son argent et demande au guichetier de le lui rendre. Hillel s'exécute mais juste après son fils le résonne et lui dit qu'il a tort de s'énerver et de tenter vouloir garder ses Dollars. Après quelques minutes de pourparlers, le père se calme et finit par être d'accord avec son fils, il tend donc de nouveau la grosse liasse à Hillel. Mais Hillel a des années d'expérience derrière lui et connaît les ruses des escrocs, il vérifie donc qu'il s'agit de la même liasse de billets. Il se rend rapidement compte que derrière les premiers billets de 100 Dollars il n'y a que des billets d'un Dollar... Il comprend le tour maléfique qu'ils ont voulu lui jouer : alors qu'ils jouaient leur comédie, le père a changé la véritable liasse de billets de 100 Dollars par une autre remplie de billets de 1 Dollar. Hillel targue de devoir passer un coup de fil à un ami pour alerter immédiatement la police afin qu'elle arrête ces malfrats. Mais ceux-ci, qui ont aussi plus d'un tour dans leur sac, comprennent l'entourloupe et prennent la poudre d'escampette en laissant derrière eux une vieille canne et une liasse peu garnie. Hillel regarde l'argent qui lui est resté entre les mains et s'affaire à le compter : les voyous ont abandonné la somme de 3000 Dollars. Hillel se demande s'il a le droit ou non de garder cet argent pour lui car les voleurs ont sûrement fait Yéouch (abandonner) dessus et ne reviendront pas le chercher ?

Quand la Torah nous interdit le vol, il s'agit tant d'une personne honnête que d'un voleur. La seule différence serait que dans le cas où un homme se fait attraper après avoir volé un voleur, il ne devra pas rembourser le double. On pourrait rajouter qu'il est fort probable que les malfrats n'aient pas complètement abandonné leur argent mais ont seulement fui pour le moment de peur de se faire attraper. Et même s'ils ont fait Yéouch, cela ne changerait rien car la liasse est arrivée dans les mains d'Hillel avant l'abandon de ses propriétaires. Or, le Yéouch ne permet d'acquérir, que si l'objet lui est arrivé en mains de manière permise, c'est-à-dire après que le propriétaire ait déjà fait Yéouch. En définitive, Hillel devra noter dans un carnet qu'il a dans son tiroir 3000 Dollars appartenant à des escrocs, il pourra les utiliser mais lorsque ceux-ci viendront les lui demander il sera obligé de les leur donner. Tout cela à moins qu'il ne s'agisse de malfrats qui ne cessent de voler les gens où là, le Rav aura le droit de les amender en rendant Efker leur argent.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Assemblez vers moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers, Je déclarerai à leurs oreilles ces paroles-là, et Je prendrai à témoins le ciel et la terre » (31,28)

Rachi écrit : « Assemblez vers moi : ils n'ont pas ce jour-là sonné de la trompette pour rassembler l'assemblée car il est écrit : "Fais-toi deux trompettes d'argent...", et Yéoshoua n'a pas reçu autorité sur elles. Et même du vivant de Moché, on les a mises à la gueniza avant sa mort pour accomplir ce qui est écrit : "Il n'y a pas d'autorité le jour de la mort" »

A priori, l'explication de Rachi est la suivante (tiré du Sifté 'Hakhamim) :

Rachi déduit du verset qu'ils n'ont pas sonné de la trompette pour rassembler l'assemblée du fait qu'habituellement il est écrit "ils ont sonné" (voir béhaalotékhah 10,2) alors qu'ici le verset ne le précise pas. Rachi se demande donc pourquoi n'ont-ils pas sonné ici la trompette pour rassembler ? À cela, Rachi répond qu'il y a un principe selon lequel il ne faut pas exercer d'autorité le jour de sa mort ; et ensuite nous expliquer que si on ne peut pas sonner par rapport à Moché alors au moins le faire par rapport à Yéoshoua, et à cela on aurait répondu que les trompettes sont exclusivement réservées à Moché rabénou ?

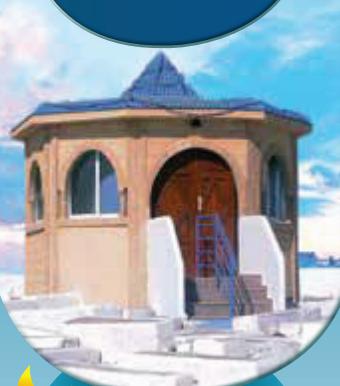
On pourrait proposer la réponse suivante : Dans la paracha Hahazinou (verset 34), Rachi nous explique que Moché a mis pour Yéoshoua un metourgueman (une personne qui se tient devant le sage qui parle pour expliquer au peuple les paroles du sage), signe du dirigeant, et Rachi continue à nous expliquer que Moché voulait que Yéoshoua parle au peuple en la présence de Moché pour que tout le monde voit clairement que Yéoshoua est le nouveau dirigeant. Ainsi, on constate que le jour où Moché est mort il y avait une volonté de montrer que le nouveau dirigeant est Yéoshoua et donc multiplier les signes qui le démontrent. Ainsi, il fallait sonner de la trompette en premier lieu par rapport à Yéoshoua, c'est donc pour cela que Rachi nous explique d'abord la raison pour laquelle on ne pouvait pas sonner par rapport à Yéoshoua, à savoir car les trompettes sont exclusivement réservées à Moché ; et en deuxième temps Rachi nous explique que si ce n'est pas possible par rapport à Yéoshoua alors au moins le faire par rapport à Moché lorsqu'il était encore vivant. Et là Rachi répond que cela n'était également pas possible car les trompettes ont été mises à la gueniza le jour de la mort de Moché rabénou en vertu du principe qu'il n'y a pas d'autorité le jour de la mort.

des trompettes ne peut s'interpréter que par l'autorité de Moshé et comme le jour de sa mort il ne faut pas exercer d'autorité, ils n'ont donc pas sonné les trompettes.

À présent, on pourrait se poser la question suivante : En regardant bien ce que dit Rachi, on remarque que ce dernier commence par nous expliquer la raison pour laquelle on ne pouvait pas sonner par rapport à Yéoshoua, et ensuite il nous explique la raison pour laquelle on ne pouvait pas sonner par rapport à Moché. Or, a priori, il aurait été plus logique de commencer par nous expliquer la raison pour laquelle on ne pouvait pas sonner par rapport à Moché car c'est la première cause pour laquelle on aurait dû sonner, et à cela on aurait répondu qu'il y a un principe selon lequel il ne faut pas exercer d'autorité le jour de sa mort ; et ensuite nous expliquer que si on ne peut pas sonner par rapport à Moché alors au moins le faire par rapport à Yéoshoua, et à cela on aurait répondu que les trompettes sont exclusivement réservées à Moché rabénou ?

On pourrait proposer la réponse suivante : Dans la paracha Hahazinou (verset 34), Rachi nous explique que Moché a mis pour Yéoshoua un metourgueman (une personne qui se tient devant le sage qui parle pour expliquer au peuple les paroles du sage), signe du dirigeant, et Rachi continue à nous expliquer que Moché voulait que Yéoshoua parle au peuple en la présence de Moché pour que tout le monde voit clairement que Yéoshoua est le nouveau dirigeant. Ainsi, on constate que le jour où Moché est mort il y avait une volonté de montrer que le nouveau dirigeant est Yéoshoua et donc multiplier les signes qui le démontrent. Ainsi, il fallait sonner de la trompette en premier lieu par rapport à Yéoshoua, c'est donc pour cela que Rachi nous explique d'abord la raison pour laquelle on ne pouvait pas sonner par rapport à Yéoshoua, à savoir car les trompettes sont exclusivement réservées à Moché ; et en deuxième temps Rachi nous explique que si ce n'est pas possible par rapport à Yéoshoua alors au moins le faire par rapport à Moché lorsqu'il était encore vivant. Et là Rachi répond que cela n'était également pas possible car les trompettes ont été mises à la gueniza le jour de la mort de Moché rabénou en vertu du principe qu'il n'y a pas d'autorité le jour de la mort.

Mordekhai Zerbib



All. Fin R. Tam

Paris 19h06 20h09 20h56

Lyon 18h57 19h59 20h42

Marseille 18h57 19h56 20h38

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pnimei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

**Hilloula****Le 6 Tichri, Rabbi Yaakov Yossef Harofé****Le 7 Tichri, Rabbi Yaakov Antebi****Le 8 Tichri, Rabbi Avner Israël Hatsarfati, Av Beth Din de Fez****Le 9 Tichri, Rabbi Its'hak Zeev Soloveitchik****Le 10 Tichri, Rabbi David Knafo, Av Beth Din de Mogador****Le 11 Tichri, Rabbi Chlomo Bohbot****Le 12 Tichri, Rabbi Yehiel Mi'hel de Zwill**

La Voie à Suivre

*Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël**Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita**Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal***Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine****MASKIL LÉDAVID****Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita****Pourquoi doit-on manger la veille de Kippour ?**

« Convoques-y le peuple entier, hommes, femmes et enfants, ainsi que l'étranger qui est dans tes murs, afin qu'ils entendent et s'instruisent, et réverront l'Éternel, votre Dieu et s'appliquent à pratiquer toutes les paroles de cette Torah. » (Dévarim 31, 12)

Le Ben Ich 'Haï écrit : « Il est connu que l'accomplissement de la mitsva de la Torah et tous les détails de ses lois ne passeront que par les Sages de la génération, qui rassemblent des communautés en public pour leur enseigner la voie à suivre, et c'est pourquoi Moché, qu'il repose en paix, a institué pour le peuple juif que chaque année, on leur expose les lois de la fête à venir : celle de Pessa'h pour Pessa'h, et ainsi de suite. »

Mais le Ben Ich 'Haï ne s'arrête pas là : « Nos Sages ont dit que c'est une mitsva de manger la veille de Kippour, et de multiplier les repas. Les kabbalistes, de mémoire bénie, écrivent qu'il faut manger la quantité de deux jours. Si l'homme y parvient, il pourra réparer par cette double consommation à la fois ce qui doit être réparé la veille de Kippour et le jour de Kippour. Il fera tous ses actes au nom du Ciel, et Hachem, qui n'empêche pas le bien pour ceux qui cheminent avec sincérité, [l'assistera]. »

Ce passage demande à être approfondi. Il est en effet difficile à comprendre, alors que nos Sages n'ont de cesse de nous avertir qu'il faut éviter de manger excessivement, comme l'écrit le Ramban sur le verset « vous serez saints » (Vayikra 19, 2) : le but est de ne pas devenir un bas épicurien avec l'aval de la Torah, par exemple en se remplittant la panse d'aliments permis. En outre, nous avons reçu l'ordre de nous soumettre à cinq mortifications le jour de Kippour, afin d'accomplir le commandement « vous mortifierez vos êtres » (Vayikra 16, 29). Pourquoi toutes ces mortifications ? Le jeûne ne suffisait-il pas ?

La réponse est, me semble-t-il, que tout le monde accomplit, certes, les mitsvot, mais la question est comment on les accomplit. Car certains font les mitsvot de manière mécanique, sans que les mitsvot leur parlent, tandis que d'autres les prennent à cœur et les accomplissent autant avec l'esprit qu'avec les sentiments. Et comme le dit le 'Hafets 'Haïm, l'homme doit savoir que les mitsvot divines sont comme une médaille que l'on reçoit du roi. Il faut avoir cela à l'esprit quand on accomplit les mitsvot et se réjouir à ce moment-là d'accomplir la volonté d'Hachem. Car si, par exemple, l'homme porte les tsitsit comme un simple vêtement, et non pour la mitsva, il n'a certainement pas le mérite que les tsitsit le protègent.

Le jour de Kippour, il nous a été ordonné de nous soumettre à cinq mortifications, et ce, afin de nous sensibiliser à pratiquer cette mitsva avec un sentiment véritable, de sorte que cette mortification ne soit pas comme une simple routine. C'est la raison pour laquelle nos Sages, de mémoire bénie, ont promulgué un certain nombre d'interdits, comme le fait de se laver, de porter des chaussures, etc., afin que nous réfléchissions à la mitsva « vous mortifierez votre être » et l'accomplissions de tout cœur et avec une pensée pure.

Nous allons maintenant expliquer pourquoi la Torah a ordonné de manger le neuvième jour – et les kabbalistes ont ajouté qu'il faut manger l'équivalent de deux jours. Dans son ouvrage sur le repentir, le Chaaré Téchouva (quatrième Chaar), Rabbénou Yona indique 3 raisons à cela : premièrement, on

anticipe en quelque sorte le repas de fête que l'on aurait dû faire à Yom Kippour, qui est un jour de fête ; deuxièmement, afin d'avoir la force de prier le lendemain ; troisièmement, pour montrer sa joie à l'approche du jour où l'on va expier ses péchés. Le Ari zal écrit que cette consommation abondante est une mortification pour l'âme, de même que le jeûne en est une pour le corps. Pourtant, cela n'explique pas pourquoi nous avons besoin de manger l'équivalent de deux jours – une gloutonnerie dont on ne tire pas profit.

On sait bien que le corps ne peut subsister sans nourriture ni boisson, et que si l'on ne mange ni ne boit, c'est la consommation et la mort qui s'ensuivent. Or, le jour du jugement, nous nous présentons devant le Créateur, bien vivants, mais nous devons faire un examen de conscience pour déterminer si nous avons mangé pour satisfaire les désirs de notre penchant ou seulement pour maintenir le corps. C'est la raison pour laquelle la Torah nous ordonne de multiplier la nourriture tout au long du 9 Tichri, afin d'arriver au repas précédent le jeûne – la séoudat hamafséket – sans aucun appétit et de se forcer à manger. Ce sera alors le moment de se remettre en question et de se demander : est-ce que le reste de l'année j'ai mangé de cette manière, uniquement pour maintenir mon corps, ou bien pour satisfaire mes envies ? C'est une réflexion qui doit nous accompagner toute l'année, pour savoir comment et pourquoi manger. Ainsi, quand nos Sages nous demandent de multiplier nos repas le 9 Tichri, jour dédié à la confession et à la prise de bonnes résolutions, cela a une influence sur nos repas de toute l'année. Et comme le tranche le Choul'han Aroukh (chap. 231), il faut effectivement toujours manger de manière désintéressée. S'y exercer la veille de Yom Kippour aura certainement un impact sur tout le reste de l'année, outre le fait que le contraste entre une alimentation riche et abondante et un jeûne total le lendemain rend celui-ci plus ardu.

En général, au début de la nuit, l'homme ressent la soif, tandis qu'à Cha'harit, ses habitudes, comme son café matinal, lui manquent. Puis, l'après-midi arrivant, il commence à ressentir la faim. Pourtant, plus tard, lors de min'ha, il ne ressent plus rien et si on lui demandait s'il a faim, il répondrait par la négative, et c'est pourquoi la Torah nous a donné cinq mortifications. Au départ, celle de ne pas manger ni boire le dérange – cela lui permet de sentir, à l'entrée de ce jour saint, qu'il est différent de tous les autres et qu'il faut quitter son habitude. Ensuite, lorsqu'il s'est accoutumé à la privation de nourriture, il y a d'autres mortifications qui lui rappellent la spécificité du jour : ne se rincer que la première phalange des doigts, le remplacement des chaussures de cuir par des chaussures en tissu, etc.

Et s'il s'habite aussi à cela et ne ressent pas l'importance exceptionnelle du jour, le Saint béni soit-il dit : « Je lui pardonne par bonté et miséricorde, comme il est écrit : "Car en ce jour, il sera fait expiation pour vous purifier de toutes vos fautes devant l'Éternel vous vous purifierez." » Il est certes évident que nous devons aspirer à un jugement positif par nos mérites et non par bonté, et ressentir à l'accomplissement de chaque mitsva qu'elle est comme nouvelle pour nous, la réaliser toujours avec abnégation et de toutes ses forces, et non pas par habitude.

Puissions-nous avoir le mérite d'accomplir tous nos actes au Nom du Ciel, afin de procurer de la satisfaction à notre Créateur, Amen !



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Celui qui couche par écrit des idées inédites de Torah est considéré comme ayant apporté des sacrifices

Dans l'intérêt de tous, j'aimerais vous confier une anecdote personnelle. N'étant pas du tout d'accord avec la pensée d'un auteur contemporain, j'avais tendance à considérer ses livres avec mépris et ne leur accordai pas la moindre importance. Si bien que lorsqu'il me les offrit en cadeau, je les mis directement au rebut (gueniza)...

Un jour, je me heurtai à une grosse question sur une sentence de nos Sages, et à mon arrivée au beth hamidrach, mes yeux se posèrent sur un certain livre. Je l'ouvris et découvris, pour ma plus grande surprise, que cette question était traitée sous mes yeux. Sans regarder l'explication proposée par l'auteur, je tentai d'y trouver une réponse seul, à la grâce de Dieu. Dès que j'eus terminé de mettre au point une explication satisfaisante, j'ouvris de nouveau le livre... pour découvrir que son auteur avait proposé exactement la même !

J'eus alors envie de connaître le nom de ce Rav, et voilà qu'en feuilletant les pages de garde, je découvris qu'il s'agissait de l'érudit dont je n'approuvais pas la vision des choses. Aussitôt, je ressentis un sentiment d'intense affection pour lui, et les idées négatives que j'avais jusque-là s'envolèrent ; je me mis sans attendre à lui rédiger une lettre de bénédiction, où je le louai pour ses commentaires remarquables.

Nous sommes depuis lors devenus de proches amis. Il est impressionnant de

constater comment des commentaires inédits consignés dans un ouvrage peuvent être à l'origine de sentiments positifs entre deux personnes et accroître la paix dans le monde.

Nous sommes à présent en mesure de comprendre les paroles du Séfer 'Hassidim, selon lequel celui qui couche par écrit des idées inédites de Torah est considéré comme ayant apporté des sacrifices. Car de même que le sacrifice permet au fauteur d'expier et que la paix est ainsi restituée entre le Saint béni soit-il et le pécheur, celui qui compose des commentaires originaux a le mérite d'unir les cœurs et d'ajouter amour et fraternité entre les hommes.

C'est la raison pour laquelle c'est justement à notre époque que se sont multipliés les auteurs publiant leurs idées de Torah, car en cette ère prémessianique, le mauvais penchant tente d'accroître la haine et la concurrence entre les hommes. Il y investit l'essentiel de ses efforts, visant à semer la haine gratuite et à multiplier les dissensions entre les différentes couches du peuple. Son objectif ultime à travers ces manœuvres est d'empêcher la délivrance finale. Mais dans Sa miséricorde infinie, Dieu a multiplié dans notre génération les érudits qui impriment leurs commentaires de Torah. C'est un remède contre le mauvais penchant, car ces écrits accroissent l'amour, la fraternité, la paix et l'amitié entre les hommes, et chaque livre publié unit les cœurs et établit un pont, un compromis entre les différentes opinions des hommes.



Paroles de Tsaddikim

Comment le Rav Chlomo Zalman Auerbach vivait Yom Kippour ?

Le Rav Chlomo Zalman Auerbach zatsal avait l'habitude de souligner l'importance d'apprécier chaque instant de ce grand et saint jour. Il répétait également que la raison pour laquelle on annule les vœux au début de Yom Kippour, par la récitation du Kol Nidré, est de purifier la bouche de la faute des vœux, afin que les prières soient agréées.

Dans ses notes, il souligne que « l'essentiel de la prière en ce jour saint doit porter sur le domaine spirituel, et c'est ce que disent nos Maîtres : "Il délivra – il s'agit de Yom Kippour". La notion de délivrance (yéchoua) apparaît surtout, dans la Bible et dans les prières, concernant le domaine spirituel, comme dans : "Je t'appelle, délivre-moi !" (Téhilim 119, 146) Toutefois, même en cela, il ne faut pas se cantonner uniquement à des demandes personnelles, mais prier pour l'ensemble de notre peuple et aussi sur l'exil de la Présence divine. C'est ce qu'une analyse perspicace nous fait déduire du verset "Moché entendit le peuple pleurant par familles – et la colère divine s'éveilla fortement." »

Une bonne heure avant le début de la prière de cha'harit, il réveillait son petit-fils qui dormait avec lui pour réciter des Téhilim, en reprenant le verset du livre de Yona : « Lève-toi et appelle l'Éternel ton Dieu », car chaque instant est plus précieux que l'or.

Il disait : « Nombreux sont ceux qui n'ont pas jeûné à Yom Kippour pendant de nombreuses années pour des raisons de santé, et qui ont connu une bonne et longue vie. » Il avertit à l'occasion un malade à qui le médecin avec demandé de manger de manière habituelle à Kippour qu'il lui fallait se plier aux consignes du praticien et ne pas du tout se montrer plus strict. D'ailleurs, depuis son plus jeune âge et jusqu'à ses derniers jours, il avait l'habitude de se rendre en personne pendant les jours précédent Kippour chez ses proches qui étaient faibles ou malades, afin de leur indiquer comment procéder (il prenait même la peine de mesurer et de leur préparer des récipients d'une taille adaptée s'ils étaient tenus de manger ou boire de manière fractionnée). Il s'investissait particulièrement pour encourager chacun à se conformer à l'avis médical, par des paroles adaptées à son état d'esprit et à son caractère.

Lorsqu'il percevait que le malade peinait à accepter la décision du fait qu'elle soulignait la gravité de son état, il le rassurait en disant la phrase précédemment citée, à savoir que beaucoup de gens qui n'ont pas jeûné pendant des années pour des raisons médicales ont vécu âgés. Lorsqu'il comprenait qu'il s'agissait plus d'une difficulté émotionnelle face à l'obligation de manger en un jour aussi saint, il encourageait le malade en soulignant que la mitsva « et tu vivras par elles » est une mitsva de la Torah, également très précieuse et importante.

On rapporta une fois devant lui le fait relaté par un spécialiste célèbre qu'après avoir examiné deux des Guedolim avant Yom Kippour, il avait tranché qu'ils ne devaient pas jeûner. Le premier d'entre eux éclata en sanglots devant ce verdict, tandis que l'autre Rav affirma sereinement : « Celui qui a dit de jeûner à Yom Kippour a dit de s'en abstenir dans ce cas ! » Et le Rav Auerbach d'ajouter que la deuxième réaction correspondait à la juste voie dans la vie.

DE LA HAFTARA

« Reviens Israël » (Hochéa 14 ; Mikha 7)

Nous récitons cette haftara le Chabbat situé entre Roch Hachana et Yom Kippour, étant donné qu'on y parle du thème de la téchouva et que ces jours sont des jours favorables et de repentir.

CHEMIRAT HALACHONE

La miséricorde divine par le mérite de nos ancêtres

Il faut faire attention à ne pas se réjouir de la chute et de l'humiliation des autres, comme il est écrit (Michlé 24) : « Quand ton ennemi tombe, ne te réjouis pas, et quand il échoue, que ton cœur ne se réjouisse pas de peur qu'Hachem le voit et que cela soit mauvais à Ses yeux. »

Cette faute éveille grandement la rigueur à l'encontre de l'homme, et a le pouvoir de détruire véritablement comme la faute de l'idolâtrie. L'homme devra toujours réfléchir au fait que d'après ses fautes et manquements, il mériterait lui aussi honte et humiliation, mais le Saint béni soit-il a pitié de lui par le mérite de ses ancêtres.



PERLES SUR LA PARACHA

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Qu'est-ce que le Créateur regrette ?

« L'Éternel, ton Dieu, passe Lui-même devant toi. » (Dévarim 31, 3)

Le Or Ha'haïm explique ce verset dans le sens suivant : « L'Éternel, ton Dieu, passe lui-même sur vos fautes. »

Le Haré Bessamim rejoint ce commentaire en se basant sur les paroles du Midrach sur le verset « Comme Je l'ai fait, Je continuerai à vous porter (...) » (Yéchayahou 46, 4) – « J'ai fait le mauvais penchant et Je porteraï la faute ». Dans le même ordre d'idées, le verset « En ce jour, dit l'Éternel, Je recueillerai [les brebis] boiteuses, Je rassemblerai celles qui étaient pourchassées et celles que J'avais traitées avec rigueur » (Mikha 4, 6) est expliqué comme l'expression du regret divin d'avoir créé le mauvais penchant.

Cela nous permet également de comprendre l'analyse que proposent nos Sages du verset « L'Éternel passa devant lui et proclama (...) » (Chémot 34, 6) : il nous apprend que le Saint bénî soit-il s'est enveloppé comme un ministre-officiant (en ce sens, « il est passé » décrit le passage du ministre officiant devant le pupitre). Comme un ministre officiant, c'est-à-dire celui qui acquitte la communauté.

Or, la loi est que celui qui n'a pas lui-même une obligation donnée ne peut en acquitter le public. Dans ce cas, comment le Saint bénî soit-il peut-il être ministre officiant, porter la faute d'Israël, alors que Lui n'a pas l'obligation de faire téchouva ? Il le peut justement du fait que, comme nous l'avons expliqué, Il « regrette » – si l'on peut dire – d'avoir créé le mauvais penchant, regret qui est l'une des définitions du repentir.

Tel est le sens du verset « L'Éternel, ton Dieu, passe Lui-même devant toi » : Il passe devant le pupitre pour porter la faute des enfants d'Israël.

Le voilement au sein du voilement

« Mais alors même, dérober Je déroberai Ma face (...) » (Dévarim 31, 18)

Pourquoi le verset emploie-t-il un tel redoublement ?

On rapporte au nom du Baal Chem Tov que parfois, l'homme se sent éloigné de Dieu et fait des efforts pour s'en rapprocher. Mais la situation où le Saint bénî soit-il cache à l'homme cette sensation qu'il est loin de Dieu, si bien qu'il se leurre en se croyant tout près, est encore bien pire...

C'est le sens de la répétition « dérober, je déroberai » : le Saint bénî soit-il va dissimuler aux yeux du peuple juif même ce voilement, et ils ne seront pas conscients de leur éloignement. Une telle punition est bien pire, car l'homme ne peut la surmonter, du fait qu'il n'investit pas d'efforts pour se rapprocher du Créateur.

Pourquoi le mauvais penchant est-il considéré comme idiot ?

« Car Je connais son penchant » (Dévarim 31, 21)

Le plus sage des tous les hommes qualifie le mauvais penchant de « roi vieux et stupide » (Kohélet 4, 13). Comme l'explique le 'Hafets Haïm, l'intention n'est pas de dire que le mauvais penchant lui-même est stupide, puisqu'il a la capacité de prendre dans ses filets même le plus sage, et qu'il n'est pas d'homme juste sur terre qui fasse le bien sans jamais faillir.

En fait, le mauvais penchant est qualifié d'après son travail. De même que la spécialité du cordonnier est de réparer les chaussures, et que le couturier confectionne des vêtements, l'essentiel du travail du mauvais penchant est de rendre stupides les hommes, et il fait tout pour y parvenir. Et en tout état de cause, celui qui est stupide se laisse plus facilement entraîner à fauter.

Garder le sceau de l'émotion pour toute l'année

Chaque année, à Yom Kippour, quand arrive la prière de min'ha, je suis pris de frissons. Au-dehors, les ombres s'allongent, et le soleil va bientôt se coucher, mais qui sait ce qui a été décrété pour nous ? Au moment de néila, il faut savoir qu'il y a deux néilot, deux « clôtures » : l'une du côté du Saint bénî soit-il, qui scelle le jugement de chaque homme, et une, du côté de l'homme, qui doit déterminer comment il ferme ses comptes à l'issue de la journée – en état de chute, ou de progression et de résolution de se rapprocher du Créateur ?

Roch Hachana doit se ressentir toute l'année, et il faut garder à l'esprit la crainte du jugement. Comme l'ont dit nos Sages (traité Roch Hachana 15a), d'après Rabbi Yossi, chaque jour est en quelque sorte Roch Hachana puisque l'homme est jugé de manière quotidienne, comme il est dit : « Pourquoi Lui demander des comptes chaque matin, et L'éprouver à chaque instant ? » (Iyov 7, 18) Nos Sages en déduisent qu'on peut prier de nouveau chaque jour pour les malades, selon l'opinion de Rabbi Yossi, et les Richonim ont tranché que la Halakha suit Rabbi Yossi. L'homme doit donc « prendre » la crainte du jugement qu'il avait à Roch Hachana, et la diviser entre tous les jours de l'année – un peu pour chaque jour.

En outre, chaque jour, l'homme doit se rappeler le jour de Kippour et prendre garde à ne pas trébucher. De même que le jour de Roch Hachana, s'il fait une faute et qu'on le reprend en lui rappelant de quel jour il s'agit, il va aussitôt avoir peur et revenir en arrière, il faut toute l'année garder en tête un peu du jour de Roch Hachana ou de Yom Kippour, de sorte à être dissuadé de fauter.

Nos Sages ont prolongé Yom Kippour en soulignant que même le jour précédent doit être un jour de mortification à travers l'alimentation abondante. Ainsi, ces deux jours comporteront une mesure honorable pour être partagés sur l'ensemble de l'année, avec chaque jour la quantité nécessaire pour rappeler et se rappeler la finalité de l'homme en ce monde – et comme l'ont dit nos Sages : « Munissez-vous de paroles et revenez vers l'Éternel. »



Grandes lignes de la personnalité d'une femme vertueuse de notre peuple, à la mémoire de la Rabbanite Mazal Madeleine Pinto, de mémoire bénie

«Mensongère la grâce et vaine la beauté, la femme qui craint Dieu est digne de louanges»

Dans le Lev Éliahou, l'auteur écrit :

Le grand Tsadik, Rav de la ville d'Alik, m'a raconté qu'il avait lui-même lu dans les annales de Lissa, ville sous l'égide de Rabbi Yaakov, auteur du Nétivot, une histoire remarquable concernant la fille de ce Maître – lequel n'était déjà plus de ce monde au moment des faits – ainsi que son épouse. Mère et fille se firent conduire par un Goy dans une certaine ville pour y acheter différents vêtements et articles en vue du mariage de cette dernière. Connaissant d'avance leurs projets, le Goy les conduisit par ruse à son domicile où, avec l'aide d'amis du même acabit, ils les ligotèrent après s'être emparés de leur argent, après quoi ils allumèrent le four dans l'intention de les y jeter. En attendant, ils avaient posé l'importante somme sur la table et débattaient de la manière dont ils allaient la partager. Ils étaient encore en pleine discussion lorsque la porte de la maison s'ouvrit sur un policier allemand. Les brigands prirent leurs jambes à leur cou, et le policier libéra les deux femmes, leur rendit leur argent et les raccompagna chez elles.

La nuit suivante, le Nétivot apparut en rêve à sa fille pour lui dire : « Sache que quand j'ai eu connaissance de votre situation, je suis monté très haut pour implorer la Miséricorde en votre faveur, mais cela fut sans effet, parce que vous aviez transgressé l'interdit de Yi'houd avec ce Goy. Je suis allé encore plus haut et j'ai supplié que le mérite de la Torah que j'ai diffusée au sein du peuple juif par mes écrits du Nétivot Hamichpat vous permette d'en réchapper. C'est ainsi que je vous ai sauvées, mais faites donc dorénavant attention à l'interdit de Yi'houd (fait pour des hommes et des femmes qui n'en ont pas le droit de s'isoler sans témoins). »

Tel est le témoignage que fit la fille du Gadol aux membres de la communauté locale, témoignage qu'ils décidèrent de consigner dans leurs annales, afin qu'ils sachent ce qu'est une femme craignant Dieu : elle méprise les vanités de ce monde et mérite d'être louée, conclut le Rav Lopian. Une histoire édifiante que le célèbre Maguid de Jérusalem, Rabbi Chalom Schwadron zatsal, avait l'habitude de raconter.

L'idéal de la femme vertueuse

« Je me souviens, raconte le Gaon Rabbi Yaakov Hillel chelita, que, lorsque j'étais un jeune avrekh, j'étudiais en

duo avec un avrekh originaire de France, qui se vouait totalement à l'étude de la Torah.

« Un jour, quand nous nous quittions, je lui dis que j'avais l'intention d'acheter quelques articles représentant une bonne affaire dans le commerce du quartier. Posant sur moi son regard interdit, il me dit : "Ma femme m'a posé pour condition, aussitôt après notre mariage, que je ne m'occupe jamais des achats et autres tâches du foyer et me consacre uniquement à l'étude de la Torah."

D'ailleurs, on pouvait lire sur son visage que son épouse appartenait effectivement à ce type de femmes qui attendent avec joie le retour de leurs maris du Beit hamidrach et qui les déchargent totalement du joug de la gestion du foyer. Et ce, afin qu'ils s'élèvent dans l'étude de la Torah et puissent s'y plonger pleinement. Voilà ce qui définit véritablement la "femme qui craint l'Eternel" qui "seule est digne de louanges". »

Le Rav Hillel poursuit ainsi : « Aussi, est-il important pour toute femme de savoir que, outre l'immense récompense qu'elle touchera pour l'étude de son mari, elle doit s'efforcer de lui donner une bonne sensation, de lui signifier qu'elle est heureuse qu'il se rende au Beit hamidrach et s'y attarde, et estime ceci au plus haut point. De cette manière, elle l'aidera à acquérir la Torah. Cette conduite élogieuse est à même de transformer complètement l'approche de son mari avec l'étude, tandis que la satisfaction qu'il retirera de sa réussite dans ce domaine rejaillira sur elle et sur le reste de la famille, telle une lumière bienfaisante.

« En ce qui me concerne, plus d'une fois où j'ai regagné mon foyer après avoir quitté la Yéchiva, ma femme m'a encouragé en me disant : "Apparemment, tu as étudié aujourd'hui avec une grande assiduité, car j'ai ressenti l'assistance divine tout au long de la journée dans les diverses tâches de la maison. Bravo !" »





Vahelekh, Kippour (99)

וְאָמַר אֶלְכֶם בְּן מֵאָה וּשְׁנִירִים שָׁנָה אֲנֵנוּ הַיּוֹם (ל.א.ב.)
 « Moi-même me (ano'hi) suis aujourd'hui âgé de 120 ans » (31,2)

Rachi rapporte que Moché avait exactement 120 ans le jour de sa mort, de sorte qu'il a été considéré comme étant parvenu à la somme de ses jours. Dans la guémara (Haguiga 4b), Rav Bibi bar Abayé demanda un jour à l'ange de la mort ce que deviennent les années de celui qui décède avant son terme. L'ange répondit qu'elles s'ajoutent à celles des hommes patients et d'une grande humilité. La Torah atteste que Moché a été l'homme le plus humble à avoir jamais vécu (Bamidbar 12,3). On aurait donc pu penser qu'il dût sa longévité à l'octroi d'années non vécues par quelqu'un qui serait mort avant son échéance normale. Ainsi, a-t-il été employé le terme «ano'hi», comme pour dire : Moi-même ai 120 ans ces années sont les miennes, et non celles d'un autre.

Talelé Oroth du Rabbi Yissahar Dov Rubin Zatsal

חִזְקוּ וְאִמְצְאוּ אֶל תִּקְרְאֵי וְאֶל פָּעָרְצֵי מִפְּנֵיכֶם כִּי ה' אֱלֹקֶיךָ הוּא הַהְלֵל
 עַפְקָד לֹא יַרְקֵב וְלֹא יַצְקֵב (ל.א.ב.)

« Soyez forts et soyez fermes, ne les craignez pas et ne soyez pas épouvantés devant eux, car c'est Hachem, ton D., qui marche avec toi ; Il ne t'affaiblira pas et ne t'abandonnera pas. »(31,6)

Le **Hida** remarque que la première partie du verset s'exprime au pluriel : « Ne les craignez pas et ne soyez pas épouvantés », alors que la fin est au singulier : « qui marche avec toi ». Il explique que si Israël est uni, au point qu'il se comporte comme un seul et même homme, la présence Divine résidera en son sein et il n'aura rien à craindre de ses ennemis. Quand tous ensemble, vous formez « un », comme un seul homme animé du même cœur, vous êtes assurés qu'Hachem ne t'affaiblira pas et ne t'abandonnera pas.

Le Rabbi de Kobrin (sur Haazinou 32,9) commente : Lorsqu'on tresse de nombreux fils pour en faire une corde épaisse, même s'il y a parmi eux des fils abîmés, non seulement on ne les remarque pas mais ils ajoutent de la résistance à la corde. Il en est de même des enfants d'Israël : lorsqu'ils sont unis et liés tous ensemble, même les plus mauvais y trouvent un intérêt et sont utiles à la communauté.

Aux délices de la Torah

יעתַה כַּתְבֵו לְכֶם אֶת הַשִּׁירָה הַזֹּאת (ל.א.ט)
 Et maintenant écrivez pour vous ce cantique (31.19)
 Un Séfer Torah est constitué d'un très grand nombre de lettres. Bien que chaque lettre se tienne indépendamment l'une de l'autre, pour être casher, les lettres ne doivent pas se toucher, sans être trop distantes, l'absence ou la non complétude d'une seule suffit à rendre le Sefer Torah non casher.

De même, chaque juif est un élément indispensable du klal Israël, sur qui dépend la totalité des juifs. Un séfer Torah est écrit avec de l'encre, et seule la couleur noire foncée est autorisée. Alors que les autres couleurs peuvent facilement se combiner entre elles afin de former une nouvelle couleur, le noir est extrêmement dur à changer. De la même façon, un juif ne doit pas permettre à l'influence de la société et aux aléas de la vie, de diluer ou d'affaiblir la stricte observance de la Torah afin de rester un Séfer Torah vivant et casher. L'encre doit tenir fermement au parchemin et si elle « saute » se détache, le Séfer Torah n'est plus casher. De même, un juif doit adhérer avec ténacité à la Torah, et ne jamais s'en détacher.

« Vé dibarta bam » Rabbi Moshe Bogomilsky

Kipour

Mon D., avant que je ne sois formé...

Le lieu et le moment appropriés pour remplir son rôle.

A la fin de la prière silencieuse de **Yom Kippour**, nous disons le texte du Vidouy de Rav Hamnouna (Bérakhot 17a) : Mon D., avant que je ne sois formé, je n'étais pas digne d'être.... **Rabbi Simha** explique ce texte ainsi : Mon D. avant que je sois formé, je n'étais pas digne de l'être... Le peuple juif a connu des époques de gloire dans son Histoire : l'époque de **Moché Rabbénou** dans le désert, l'époque des juges, l'époque du **Roi David**, du **Roi Chlomo** et d'autres **Rois justes**. Cependant, D. ne nous a pas fait venir au monde dans ces belles années-là !

Nous vivons dans la génération qui est la nôtre, nettement inférieure aux précédentes. Pourquoi n'avons-nous pas vécu dans ces périodes glorieuses de notre peuple ? Parce que nous n'avions ni but à atteindre ni rôle à jouer dans les générations passées. Et à présent que j'ai été créé, comme si je ne l'avais pas été. Si je suis né dans cette génération, c'est que je me trouve là où il faut

que je sois pour assumer le rôle que le Ciel m'a réservé. Si je suis né dans cette génération, cela veut dire que je suis capable de résister aux épreuves de mon époque, car D. m'a créé en fonction du niveau de ma génération.

Le problème, c'est que nous ne remplissons pas convenablement notre rôle. Nous ne résistons pas aux épreuves de notre génération, nous n'atteignons pas notre but : « c'est comme si je n'avais pas été créé »... L'homme continue à se confesser et à se justifier : « Je suis poussière dans ma vie, et à plus forte raison dans ma mort. Je suis devant Toi comme un ustensile empli de honte » Il supplie D. de l'aider à ne plus commettre des fautes et, dans Sa grande bonté, d'effacer ses fautes.

Il n'y a pas de raisons d'attribuer nos carences spirituelles à notre génération car notre rôle sur terre est de servir le Créateur en tout lieu et en toutes circonstances. Toute situation où nous nous trouvons n'est pas due au hasard ; elle a une raison d'être et un sens. Aussi, il faut toujours se demander : quel est mon rôle à ce moment, à cet endroit. C'est ainsi que l'homme pourra remplir son rôle sur terre.

Oumatok Haor

La faute que nous avons commise devant Toi par l'ahurissement, *bétimhone lévav*.

L'engourdissement des sens

Nous disons dans le Vidouy de Yom Kippour : « La faute que nous avons commise devant Toi par L'ahurissement (*timhone lévav*) ». Que veut dire ahurissement et en quoi est-ce un faute ? Vivre 'ahuri' c'est vivre les sens engourdis, sans aucune prise de conscience.

Les événements de la vie nous passent au-dessus de la tête sans que nous nous donnions la peine d'y réfléchir. D. nous donne un coup, nous nous plions un instant sous l'effet du coup puis nous passons notre chemin. Boum ! Nous recevons un autre coup, nous accusons le coup puis nous nous redressons et vaquons à nos affaires comme si de rien n'était. La vie passe, les événements défilent et nous, comme des marionnettes, nous tombons puis nous nous relevons sans nous demander Qui nous a donné ce coup ni pourquoi nous l'avons reçu. Nous n'essayons même pas de comprendre ce qu'on attend de nous. Voilà ce qu'est l'ahurissement : la passivité spirituelle.

Que nous apprend le **Vidouy** ? Que vivre de cette façon est une faute ! Des coups nous sont donnés,

à l'échelle individuelle ou collective, pour nous tirer de notre torpeur et nous faire changer de voie. Une fois par an, cependant, à Yom Kippour, nous prenons conscience de notre situation et nous nous repentons de : « La faute que nous avons commise devant toi par l'ahurissement (*timhone lévav*)

Oumatok Haor

Halakha : La veille de Kippour

Il est d'usage que le père et la mère bénissent les fils et les filles, avant d'aller à la synagogue, car la sainteté du jour a déjà commencé et les portes de la miséricorde sont ouvertes, et dans cette bénédiction, ils prient que les enfants soient scellés pour une vie heureuse, et que leur cœur soit prêt à révéler l'Eternel, et ils supplient D. en versant des larmes, afin que leurs prières soient exaucées ; de même les fils et filles se disposent à suivre la voie des gens bons et à se confondre à la conduite des justes.

Abrégé du Choulhane Aroukh volume 2

Dicton :

L'homme veut devenir un savant et une sommité du jour au lendemain et en plus dormir cette nuit-là.

Alter de Novardok

שבת שלום, גמר טוב

"**מזל טוב לאבינו ולאמו של רך הנולד, אריה
ומירם טיבי שיזכו לגדלו לתורה לחופה
ולמעשים טובים".**

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, רפאל יהודה בן מלכה, אליו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרון לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליז, חיים בן סוזן סולטנה, משה שלום בן דברורה וחל. זוער של קיימא לרינה בת זהרה אנריאת, מרים ברוכה בת מלכה ואריה יעקב בן חוה. לעילוי נשמה:
ג'ינט מסעודה בת ג'ולי עיל, שלמה בן מחה, דניאל בן וחל, רפאל שלמה בן אסתר, חוה בת צביה, מיה בת וחל.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>



Cours transmis à la sortie de Chabbat Ki-Tetsé, 15 Eloul 5779

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYechiva Rav Meir Mazouz Chlita

בית נאמן

Sujets de Cours :

-. Le chant Yah chéma évyonékhah, -. Rabbi Yéhouda HaLévy, -. L'honneur de la torah et de ses étudiants, -. Prononcer le Tahanoun dans les Shihots le veille de Roch HaChana et le jeune en ce jour, -. Mise en garde contre la colère et en particulier durant Roch haChana, -. Etudier l'explication des chants, -. Le vidouy entre les sonneries,

1-11. יה שמע אבינויך.

Hazzak Oubaroukh au Hazan Rav Kfir Partouch et à son frère Rav Yéhonathan. Les deux chants qu'ils viennent de nous interpréter : « י'צָא הַלְּךָ » et « יְהִי שָׁמָע אֲבִינוּךְ » ont été écrits par Rabbi Yéhouda HaLévy. Le premier chant a été instauré pour la prière de Minha du jour de Kippour, c'est pour cela qu'au dernier vers Il est écrit : « בְּדֶרֶךְ נְכוֹחָה, תְּבִשְׁרָתָם » (qui fait référence au jour de Kippour) וּבְתִפְלָתָה (qui fait référence au jour de Kippour). S'il avait été dit « המנוחה, השמיים חנוך ». S'il avait été dit « בְּתִפְלָתָה השָׁרֵךְ ». La rime n'aurait pas été bonne, or Rabbi Yéhouda HaLevy faisait des rimes très précises. Mais tellement que ce chant est beau, Maran Rav Ovadia le disait chaque jour des Sélihot, bien qu'il est écrit qu'on doit le lire pendant les 10 jours de pénitence seulement. Ce chant contient la phrase : « אֲבִינוּךְ לְבָנֶיךְ אֶל תַּעֲלִם אָזְנָךְ » - « Notre père, ne bouche pas tes oreilles lorsque tes enfants te parlent », il est tellement beau. Quant au second chant, il nous montre combien l'homme est méprisable, alors qu'il cour derrière les honneurs et les vanités. Une fois, quelqu'un a dit à mon père qu'un homme très sage avait acheté une voiture incroyable, et qu'il était le seul à la posséder, avec le président des États-

2-6 .Lire convenablement et se sensibiliser aux chants de Rabbi Yehouda HaLevi

J'ai vérifié et remarqué que durant tous les jours de la vie de Rabbi Yehouda HaLevi ,il n'y eut aucun décret contre les juifs en Espagne ,car ils étaient protégés par ses chants .Il a également des musiques sur la nature etc .mais de ses chants jaillissent des prières» Je prierai devant toi et de ma prière je me délecterai) «chant Yaïrouni Rayonay (signé Rabbi Yahouda HaLevi.

Ce n'est pas anodin si le Rav Hida) Tome ,1 note Rabbi Yehouda HaLevi (écrit sur lui) Il disait ses chants devant Hachem avec une grande proximité «Il n'y avait en face de lui de la place que pour l'Eternel .Lorsqu'il était complètement concentré dans sa foi pour Hachem ,il devait chanter et par le mérite de ses chants il n'y eut aucun décret

1. Note de la Rédaction : Nous avons gardé la numérotation des paragraphes de l'édition Hébreu (caractère de droite) afin que celui qui souhaite approfondir et compléter son étude s'y retrouve plus facilement.

ou souffrance .Malgré tout ce calme ,il ressentait qu'il nous manquait quelque chose .C'est pour cela que l'homme doit les lire et les ressentir .Mais qu'il prononce comme il se doit, par exemple dans son premier chant est écrit» Yah chéma évyonékhah ham'halim panékhah - Ecoute D .Tes indigents ,qui Te supplient «celui qui prononce mal le' h' het (comme il se doit et dit» hamkhalim panékhah - qui T'exterminent ,«t'es fou !? A qui tu parles !? Il faut apprendre à prononcer avec le 'h' het» (ham'halim panékhah).«

Même les ashkénazes doivent apprendre cela car il n'y a pas de différence à ce sujet ,entre les séfarades et les achkénazes. Il faut articuler afin que ces lettres soient prononcées.

La prière durant les jours de pénitences ,doit au moins être dites avec les lettres gutturales, pourquoi ne pas les prononcer ?! Le prophète Yéchâyah dit : « קְרָא בְּגָרוֹן אֶל תְּחִשּׁוּךְ » (ח'י'ת), ב'שורר הרם קול (ה'א), והגד לעמי פשעם (שפ' ע'י'ו) - קְרָא בְּגָרוֹן אֶל תְּחִשּׁוּךְ עַקְבָּתְּחַטָּאתְּכֶם (ע'י'ו ו'ח'י'ת) - kachofar harém kolékhah ,véhaguèd léâmi pichâm oulvèt yaâkov' hatotam - Crie à plein gosier ,ne te ménage point! Comme le cor fais retentir ta voix !Et expose à mon peuple son iniquité ,à la maison de Jacob ses péchés) ».Yéchâyah,58 .(1Un jour il n'y aura plus de différence entre les achkénazes et les séfarades à ce sujet .Prononcez toutes les lettres ,le âyin ,le' het ,le kouf ,le ssadé etc .toutes avec simplicité ,car les pères de nos pères de nous tous ,prononçaient ainsi.

3-7 .Honore ta Torah en recevant un salaire

J'ai reçu une lettre au nom de Rabbi Eltar Saadoun Chalita, le fils de Rabbi Bougid Saadoun .Une fois ,j'ai dit lors d'un cours ,que son père Rabbi Bougid ,subvenait à ses besoins seulement grâce aux ventes de Matsot à Pessah ,et de Etrogim à Souccot .C'est ce que j'ai entendu en dehors d'Israël .Il ne voulait pas recevoir de salaire de la part de la communauté, car le Rambam) chapitre 3 des Halakhotes Talmud Torah Halakha (10 a écrit qu'il ne fallait pas prendre de salaire par la Torah ,et Rabbi Bougid suivait l'avis du Rambam .Au début, il avait une imprimerie qui lui permettait de subvenir à ses besoins .Ce ne sont pas les mêmes imprimeries qu'en Israël où tout va très vite ,avant ,chaque lettre était en plomb ,et il fallait la coudre sur le parchemin avec du fil ,et si les lettres de mélangeait ,c'était catastrophique ...Quand faisait-il cela ?La journée il étudiait avec ses élèves ,et après il préparait les lettres pour les rendre prêtes à être cousues ,puis le soir

Pour information, le cours est transmis à l'oral par le Rav Méir Mazouz à la sortie de Chabbat, son père est le Rav HaGon Rabbi Masslia'h Mazouz (ה'י'ז).

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 19:21 | 20:24 | 20:51
Marseille 19:09 | 20:09 | 20:39
Lyon 19:11 | 20:12 | 20:41
Nice 19:02 | 20:02 | 20:32



לקבלת הטלון
bait.nehemah@gmail.com

1



שוכן הוויז'ן שולמן שליט"א
ר' מאיר מזוז' חליטה
עריכת ויקוֹת: הרה"ג רבי אלענד שידאן שליט"א

les élèves revenaient étudier vers 23 h30 . Ses moyens financiers étaient très faibles . A l'époque , j'avais entendu que Rabbi Nissan Pinson avait ouvert des Yechivot Habad à Djerba et à Tunis , et lui avait dit » : je te donne un salaire . « Il n'a pas accepté et a dit » : si je vois quelque chose qui ne me convient pas , je prends mon manteau et je m'en vais d'ici . « Cela leur faisait peur , et ils étaient obligés de lui demander son accord pour la moindre chose . Comment gagnait-il sa vie alors ? Rabbi Nissan allait avec mon père pour moissonner du blé surveillé pour les Matsot de Pessah , et ils donnaient une quantité à Rabbi Bougid qui payait le prix coûtant . Mais d'après ce que dit son fils , Rabbi Eltar , tout l'argent revenait au » comité » la caisse de la communauté ,(et Rabbi Bougid ne gagnait rien de cette vente . Comment gagnait-il sa vie alors ? Seulement de la vente de Etrog pour Souccot . Mais de manière générale , il est interdit d'agir ainsi . Un Talmid Hakham qui travaille gratuitement ne vaut rien . La Guémara)Baba Kama85 a (dit » : un médecin qui soigne gratuitement ne vaut rien . « Même si tu dis que c'est très honorable pour lui de faire cela , la cause sera que ses enfants n'étudieront pas la Torah . Ils diront » : notre père était un très grand érudit en Torah et avait un salaire médiocre . « Je connais des Talmidei Hakhamim qui sont Rabbins dans des Mochav , et leurs enfants disent » : Tel homme riche a 70 chefs de troupeau , alors que notre père n'a rien . « Il faut qu'ils sachent que la Torah n'est pas bon marché , et qu'elle n'est pas une chose qu'on piétine et qu'on méprise . Tu ne peux amener une preuve de ce qu'a dit le Rambam , car lui étudiait la philosophie , les mathématiques , l'astronomie et la médecine , et il vivait comme un roi . Mais dans cette génération , ils n'étudient rien , et font des sévérités alors qu'elles ne sont pas nécessaire . Après que Rabbi Bougid soit décédé , il y avait un homme qui l'avait assisté pendant 15 ans . Ils lui ont dit » : nous allons te donner ton pain . « Merci beaucoup ... Je lui ai dit » : tu es libre d'eux , laisse les tomber . « Ils ne savent pas estimer la valeur , jusqu'à ce qu'ils se trouvent dans la situation où ils n'ont ni Rav et ni maître . Un homme qui méprise sa Torah , ne sait pas vers où il se dirige . Il faut considérer ta Torah , car tu l'as étudiée dans la souffrance . C'est l'honneur de la Torah . Rabbi Bougid Saadoun était un Hassid . Il était Rav pendant 20 ans à Djerba gratuitement , et pendant 20 ans en France gratuitement . Bien qu'il y ait des Rav comme lui qui sont des exceptions , on ne doit pas apprendre d'eux qu'il ne faut pas recevoir de salaire . Un homme ne doit pas courir derrière l'argent , car tout est vide et futile . Mais il faut recevoir un salaire digne d'un homme . Celui qui étouffe un sage , finira par être lui-même étouffé . On ne doit pas agir ainsi .

4-8 .La veille de Roch Hachana

Laveille de Roch Hachana , nous ne récitons pas les supplications . D'ailleurs , samedi soir prochain , nous commencerons le cours plus tôt , il aura lieu de 21 h à 22 h) heure israélienne . (Ensuite , nous rentrerons faire la Séouda révuit4) ème repas de Chabbat(pour se lever avant l'aube . En se levant après , on n'aurait plus le droit de réciter les supplications des Sélihot . Mais , si on a commencé avant l'aube , on pourrait continuer de tout lire , même après . A la prière de Chaharit , on ne récitera pas les supplications , mais aux sélihot commencées avant l'aube , on pourrait les réciter .

5-9.Certains ont l'habitude de jeûner la veille de Roch Hachana (Choulhan Aroukh chapitre 581, paragraphe 2).

Mais , il faudra faire attention à la colère , car , durant un jeûne , l'homme devient plus irascible . Si tu lui conseilles de ne pas parler toute la journée , il s'emportera , au moment du

Kiddouch , si la table n'est pas prête ou s'il y a un retardataire . C'est pourquoi il vaut mieux manger et ne pas jeûner . Par la suite , de toute façon , il y aura le jeûne de Guedalia et celui de Kippour , et il faudra être en grande forme . Pour mettre fin à la coutume de jeûner la veille de Roch Hachana , il faudra faire une annulation de vœux . Mais , pour l'arrêter ponctuellement , à cause d'une faiblesse , cela ne sera pas nécessaire . C'est ainsi la position du Rav Ovadia a'h) Yabia Omer , tome ,2 chap.(30

6-10 .Voyage à Ouman pour Roch Hachana

Aujourd'hui , certains vont à Ouman pour Roch Hachana , et laisse leur femme à leur belle-mère . Cela n'est pas normal . Les enfants sont alors délaissés car la femme ne peut les amener à la synagogue et surveiller leur prière . Prendre les enfants à Ouman est aussi impossible , c'est trop dur pour eux . Avant , j'avais entendu qu'il y avait 17000 visiteurs , aujourd'hui on parle de 20 ou .30000 C'est pourquoi , si est bien organisé et que les enfants sont bien surveillés ou qu'on les prend avec soi parce qu'ils sont grands , il n'y a pas de problème . Sinon , quel intérêt de faire cela ? Délaisser ses enfants pour aller à Ouman !? Veux-tu te rattacher au Rav Nahman de Breslev ? A Roch Hachana , je le rattache à lui . J'ai son livre » ספר המידות« -Le livre du comportement » , rempli de sagesse , que je feuillette à Roch Hachana . Il est appelé « le psy de la Hassidout » . Parfois , les références ne sont pas claires , elles ne sont que par allusion , mais il est rempli de sagesse . Aujourd'hui , il y a les livres écrits par le Rav Chalom Arouch Chalita , inspiré par Rabbi Nahman , traduits en plusieurs langues . Avant , j'avais le livre « le jardin de la foi » qui construit l'homme² . Pourquoi dis-je cela ? Car il y a des idiots qui se permettre de descendre Rabbi Nahman ! De son vivant , il était critiqué , et 200 ans après , c'est encore le cas . Mais , il a rapproché de la Torah des milliers de personnes de notre génération³ . Comment peut-on se permettre de parler sur lui ? Que pourrait-on dire sur lui ? Si c'est à cause du fait qu'il se fait des éloges , nous avons vu des grands Tanaïms agir ainsi également⁴ . Et il y a des gens qui donnent l'impression de se vanter , mais , intérieurement , ils se considèrent comme rien⁵ . C'est pourquoi il est inutile de chercher des critiques . Il faut plutôt regarder le nombre de personnes qu'il a rapproché de la Torah . Certes , il y a des gens qui ne veulent pas travailler , qui

2. J'ai entendu au sujet d'un ministre tunisien juif qui s'appelle Rene Trabelsi (a une époque il était l'ambassadeur de La Tunisie dans une certaine ville puis il est devenu ministre et les arabes le connaissent et le respectent)l'histoire suivante : un jour , un ministre tunisien et sa femme ont été invité chez lui à Tunis et il avait à son domicile le livre qui s'intitule « le Jardin de la paix » en français . La femme du ministre commença à feuilleter un peu le livre et elle constata que celui ci contenait beaucoup de sagesse et de connaissances . Elle demanda à René si elle pouvait emprunter ce livre et il lui répondit par l'affirmative . Elle le prit chez elle et le lut entièrement , lorsqu'elle l'a fini elle contacta René et lui dit : « je comprend maintenant pourquoi les juifs survivent à toutes les situations et à toutes les souffrances , tout cela est grâce à votre foi et votre simplicité »

3. Quelqu'un m'a raconté une histoire au sujet d'un jeune homme qui s'est écarter totalement de la religion . Deux ans après cette personne a rencontré ce jeune homme avec une Kippa de Rabbi Nahman « Na Nah Nahma Nahman » et il lui a demandé d'où venait ce revirement de situation . Il lui a répondu : « Rabbi Nahman m'a fait faire Techouva ». Pas seulement cela : un jour un étudiant voulait recevoir un doctorat sur les écrits de Rabbi Nahman de Breslev . Il a lu tout ses livres , cependant il ne comprenait rien car dans ces livres se trouvent de la Kabbale , des valeurs numériques etc . Il est donc parti chez Rabbi Yehouda Tsadka en lui demandant si le Rav pouvez bien lui expliquer . C'est ce que le Rav a fait et cela a duré quelques temps . Ses amis lui ont dit : Ecoute , en fin de compte tu va te repenter . Il leur a répondu : Pas du tout je ne fait tout cela que pour mes connaissances afin recevoir un doctorat . A la fin il n'a pas fini son doctorat et il est parti étudier à la Yechiva .

4. Dans la Guemara (Soucca 35B) Rabbi Chimeon Bar Yohai dit : j'ai vu que les gens importants ne sont pas nombreux , si ils sont au nombre de cent , moi et mon fils faisons partie ; si ils sont au nombres de deux c'est moi et mon fils . Dans le Midrach il y'a une continuité à cet enseignement : si il y'a une seule personne il s'agit de moi . Je ne sais pas pourquoi Rabbi Chimeon Bar Yohai a parlé ainsi mais c'est ce qu'il a dit .

5. Rabbi Barouh De Mezibov était l'oncle de Rabbi Nahman et j'ai vu écrit qu'il signait « le vrai modeste » bien qu'il se comportait d'une façon un peu hautaine

Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

chantent et dansent toute la journée les chansons de Rabbi Nahman, pour ensuite demander l'aumône. Si leur but est de distribuer des fascicules de morale, c'est très bien, mais si c'est pour quémander, je n'en vois pas l'intérêt. Pour l'honneur de la Torah, il est interdit de mendier. C'est pourquoi un homme peut aller à Ouman, dans la mesure où il peut s'assurer une bonne organisation de la fête pour sa femme et ses enfants. Le cas échéant, il vaudra mieux rester à la maison, et étudier ses livres, ne serait-ce qu'une demi-heure, afin d'être en contact avec lui, à Roch Hachana⁶.

7-11. Faire attention à la colère durant Roch Hachana

Les commentateurs ont écrit qu'il fallait faire très attention à la colère durant Roch Hachana. Il y a une allusion à cela dans le psaume de Roch Hachana où il est marqué (Téhilim 81;8): « סְלָה אֶבְתַּחַקְעֵר עַל־מִרְיבָּה - je t'ai éprouvé auprès des eaux de Meriva. Séléh! ». Le mot « Mériva », en hébreu, signifie « dispute ». Hachem nous dit alors, que durant ce jour, il nous teste lors de nos disputes. Celui qui a réussi à se contenir durant une dispute, et à ne pas faire de bruit, sera récompensé. C'est l'un des conseils du Rav Nahman de Breslev qui a dit : « lorsque tu es au bord de l'explosion de colère, souviens-toi que tu es en plein test. Imagine qu'on te proposait 10 000 \$ si tu réussissais à ne pas t'énerver. Évidemment, te contenir serait beaucoup plus facile. Et bien sache que ta récompense sera encore plus grande si tu réussis ». C'est pourquoi, même si en entrant à la maison, on s'aperçoit que rien n'est prêt, ce n'est pas grave.

8-12. Étudier et comprendre les chants de Roch Hachana

Il faut étudier les chants de la fête et essayer de les comprendre. Ils aident à augmenter notre crainte d'Hachem et à nous soumettre à lui. Certains grands rabbins n'admettent pas que les gens s'enthousiasment autant sur les chants des fêtes, et restent de marbre durant la lecture des passages habituels. En réalité, cela est tout à fait compréhensible. Nous sommes habitués à lire les passages de tous les jours, et nous y mettons moins de ferveur. Tandis que les psaumes des fêtes nous permettent de nous remettre en question. Ce dimanche, les ashkénazes ont commencé les sélihot⁷. Dans l'un des passages, ils disent « נְשִׁכָּמָה לְסִלְחוֹת - nous nous levons pour se faire pardonner ». Un Rav a interdit de dire ces mots-là car rien ne nous assure d'être pardonné, en s'appuyant sur les mots d'un sage yéménite, Rabbi Aviran Halévy. Je lui ai dit qu'avec tous mes respects, je ne suis pas d'accord avec lui. Lorsque les gens disent ces mots, ils veulent simplement dire qu'ils vont lire des passages pour se faire pardonner. Évidemment, personne ne sait s'il sera pardonné ou pas ? ! Pourtant, nous disons « תִּתְהִנּוּ לְתָסֵל - tu pardonnes ». Et il n'y a aucun problème à cela.

9-13. La force de la Torah pour faire Téchouva

Il y a aussi un très beau chant de Rabbi Yéhouda Halévy, י'ד- Rishim - Yédé Rachim, pour Roch Hachana, où il écrit : « דָּרוֹר יְכוֹשָׁה, דָּרוֹר דָּרְשָׁה, מַזְדָּנוּם וּמַאֲדוּנוּם. אַיְלָהָה, מַשָּׁה אַוְתָּה, מַיִם ». Beaucoup d'éditeurs ne comprennent pas tellement les mots du Rav, et se permettent de faire des corrections⁸,

6. Comment un homme se lie avec Rachi ? Quelqu'un sait-il ou se trouve la tombe de Rachi ? Rachi est notre vie et notre oxygène et sans lui on ne comprend rien du tout . Chaque lettre écrite par Rachi a un but .

7. Ils disent avant de commencer les Selihots : « à la sortie du Jour du repos nous devançons en premier » , savez-vous ce qu'ils disent dans le ciel à ce moment ? Ils disent : est-ce vous qui faites parti des premiers ? ! Les Sepharadims ont déjà commencés les Selihots depuis le début du mois d'Eloul .

8. Le Maharcha a édité son livre de son vivant . Une fois il est parti dans une

notamment sur cette phrase. Alors que celle-ci ne nécessite nullement d'être corrigée. En voici l'explication. « דָּרוֹר יְכוֹשָׁה- oiseau piégé », cela fait référence au fait que d'Israël, assimilé à une colombe tombée dans un piège. « דָּרוֹר דָּרְשָׁה - cherchant la liberté ». Le mot דָּרוֹר qui signifie, juste avant, « oiseau », a ici le sens de « liberté ». L'auteur fait, ici, un jeu de mots en utilisant des mots identiques pour des sens différents. « מַזְדָּנוּם וּמַאֲדוּנוּם - commandants et dictateurs ». L'auteur dit que le peuple d'Israël cherche à se libérer de ces autorités qui les empêchent de pratiquer leur religion, en leur imposant de ne pas respecter le Chabbat, de faire l'armée, ... Ensuite, « אַיְלָהָה מַשָּׁה אַוְתָּה - (toi qui est) sa force, attire la (vers toi) », que les détracteurs puissent revenir, d'eux-mêmes, vers toi. Nous avons tous entendu l'histoire de personnes ayant fait un retour vers Hachem subitement⁹. Voici l'explication de la phrase complète : « L'oiseau pris au piège, cherche à être libéré. Hachem, toi qui est sa force, Sauvelas de ses détracteurs ». Puis, « אַיְלָהָה מַשָּׁה אַוְתָּה רָאשָׁנוּם ». Il faut respecter chaque juif, et ne pas les détester. Un jour, quelqu'un m'a demandé si Hachem détestait les mécréants. Je lui ai répondu qu'il les aimait. A propos du verset « il n'y a point de paix pour les mécréants » (Yéchaya 48;22), le Midrach apprend Qu'Hachem aime les mécréants. Pourquoi ? Car il ne leur donne point de repos jusqu'à ce qu'ils se repentent. La personne m'a alors rapporté le Rambam (Téchouva, chap 7, paragraphe 6) qui écrit que le fauteur est détesté par Hachem. Je lui ai expliqué qu'il est détesté, du point de vue de ses fautes. De la même manière qu'un homme qui a un enfant rebelle, il ne le déteste pas.

autre ville et a remarqué que les gens étudiaient ses paroles quand soudain ils ont commencé à polémiquer sur celle-ci . Quelqu'un a dit : « ce mot est une erreur de la part de l'éditeur » il a même pris une lame afin d'effacer le mot . Le Maharcha leur a dit : « vous n'avez même pas commencé à comprendre mes paroles que vous les effacez déjà ». Un érudit en Tora m'a raconté que dans son Collet ils n'ont pas compris le premier mot du Maharcha sur le Traité Soucca , que ce soit la question ou la réponse et ils ont donc conclu qu'il devait y avoir une erreur d'édition . Je lui ai répondu : si il y avait une erreur , les commentateurs depuis plus de 400 ans n'auraient pas dormi avant d'expliquer ces paroles et même si personne ne l'a divulgué l'erreur vient de chez nous et de notre compréhension . Après cela je lui ai donné l'explication à leurs questions .

9. Un professeur de dessin enseignait au Talmud Tora Zihron Meir à Bné Berak , et je trouvais qu'il ressemblait à un Russe ou un Polonais . Il m'a dit : on m'appelle « Fendeïk ». Son père n'était pas juif et sa mère par contre était juive , cependant il n'était pas au courant de cela et il se considérait donc comme un non juif . Une fois il passa devant une synagogue en Hollande et entendit des chants et cantiques magnifiques qui l'ont intéressé . Il rentra à l'intérieur de la synagogue , se dirigea vers le Rav et lui demanda de le convertir . Cependant il n'avait que 17 ans , le Rav lui a donc dit : tout d'abord tu es trop jeune et il m'est interdit de te convertir . Deuxièmement je voudrais savoir la raison pour laquelle tu veux te convertir ? Il lui répondit qu'il aimait l'ambiance dans la synagogue . Un jour il fouilla dans les tiroirs de sa mère et vit un papier sur lequel il était écrit qu'elle était juive . Il retourna chez le Rav avec la preuve pour lui dire que sa mère était juive . Le Rav lui dit : si c'est ainsi tu es complètement juif et tu n'as pas besoin de conversion . Le jeune se rendit chez sa mère et lui demanda : Maman , tu es juive ? Elle s'étonna et s'exclama : quel menteur et mécréant t'a annoncé une telle sottise nous ne sommes pas juif du tout jusqu'à qui lui montre la preuve écrite sur la feuille . Il lui a dit : selon la Halaha je suis juif et je n'ai pas besoin de conversion . Après cela elle lui raconta qu'effectivement elle était juive mais que durant la Choa un non juif l'a sauvait et l'a épousé . Son fils cependant selon la loi est juif et il est retourné à la Techouva . Il raconte qu'il partit poser la question suivante à Rav Ovadia Zatsal : mes racines sont Ashkenaze comment je doit prononcer la prier avec le Kamats « o » ou comme les Sepharadims « Hé « . ? Le Rav lui répondit : tu es un « converti » et tu n'as personne pour t'indiquer le chemin à suivre car c'est comme si tu venais de naître , c'est pour cela qu'ici en Israël on suit la loi comme Maran (Rabbi Yossef Karo) et il faut donc que tu prononce les mots comme les Sepharades . Son père l'encourageait et l'a aidé en lui disant que même si il était juif cela ne le dérangeait pas du tout . A la mort de ce dernier , le fils demanda au Rav si il lui était permis de dire Kaddich pour son père bien qu'il n'était pas juif et le Rav lui permit . Il y a un Responsa du Rav Ovadia sur des cas semblables (Yehave Daat Parti 6 Siman 60) . Une autre histoire semblable : Rabbi Yossef Ishak Pinson Chalita qui a étudié avec moi la Guemara quatre ans en diaspora et est retourné à Nice (c'est une petite ville connue où une nuit d'hôtel coûte 1500 dollars) jérisé un Beth Habad a eu besoin d'un jour de faire des bancs . Il les a donc commandés chez un menuisier pour qu'il les lui fabrique . Au cours de leur discussion le menuisier lui a confié que sa mère était juive mais lui était chrétien . Le Rav lui dit qu'il n'avait pas besoin de conversion car il était juif .



Seulement, il a de la peine pour lui. Et si un homme fait des efforts progressivement, il pourra arriver très loin. La Torah a la vertu de rapprocher les gens, mais à condition de savoir s'y prendre¹⁰. Si on sait arrêter de descendre les gens, tout le temps. Mais, si on apprend à parler aux gens, avec savoirs et compétences, le résultat est différent. Il faut donc s'appliquer sur la lecture de ce qu'il faut donc s'appliquer sur la lecture de ces chants.

10-14. L'habitude de se confesser entre les types de sonneries

Durant la première série de sonneries, certains ont l'habitude de faire une pause entre chaque groupe de sonneries, pour se confesser, suivant le Ari (Chaar Hakavanot, 90a), le Chné Louhot Habrit (Roch Hachana), le Maguen Avraham (chap 584), le Rav Hida (Moré beesba, chap 260), et d'autres encore. Cependant, certains critiquent cette coutume. L'auteur du Ahole Yaakov (p123a)¹¹ a demandé : sachant que pour le Rambam (Chofar, chap 3, loi 2), nous sonnons les 3 différents groupes de sons, pour un réel doute au sujet de la Teroua, comment aurait-on le droit de s'interrompre au milieu ? En réalité, ce point de vue du Rambam est marginal car selon Rabénou Hananel (Roch Hachana 34a), Rabénou Zerahya Halévy (p11 du Rif), du Rav Haï Gaon (Beith Yossef, chap 570), Rav Chrira Gaon (Migdal Oz, lois Chofar, chap 3), tous les groupes de sonneries sont réellement demandées, et ne sont pas issus de doute. C'est ainsi qu'il ressort de Maran (chap 592, loi 1), comme j'ai écrit dans le Chout Bait Neeman (tome 1, Orah Haïm, chap 36). Cela peut même être prouvé de la Guemara (Roch Hachana 34a), où il est écrit que Rabbi Abahou avait instauré, à Césaré, de faire les différents groupes de sons, à cause

10. J'ai vu dans le livre Minhagei Richon Letzion nouveau une histoire terrible : un jeune homme qui avait une mémoire exceptionnelle se rendit à la Yechiva Porat Yosef afin d'y étudier et soudain il s'est détourné du bon chemin . Le Rav Ovadia Zatsal lui a consacrée une nuit entière à lui parler de morale et d'arguments . A la fin le Rav demanda à sa femme la Rabbanit : apporte moi un médecin car je suis tombé malade de cet élève . Pendant deux semaines il était alité . A la fin malheureusement cet élève s'est quand même détourné du droit chemin et est devenu un leader du parti gauchiste . Il y'a une histoire contraire à celle ci : une fois le Rav s'est exprimé en disant que la cause de la Shoah a été causé par des réincarnations . Après ces paroles tout le pays étaient en ébullition , seulement chez les Ashkenazim il y'a des réincarnations et chez les Sefaradims l'âme monte direct sans se réincarner ?! Tous les Rabbanim se sont questionnés et ont polémiques sur ces paroles . Cependant le Rav Ovadia a parlé Begova Haenaim . Il a appelé un journaliste du journal Maariv qui se nomme Baroukh et il lui a demandé d'écrire ces paroles . Ils m'ont apporté cet article et j'ai remarqué que ce journaliste insérait des paroles d'hérétique dans les paroles du Rav . Par exemple il a écrit : le Rav croit à l'histoire de la création mais pas exactement Has Wechalom . Le Rav dit que les réincarnations existent alors que le professeur Oerbach dit qu'ils n'existent pas . Pourquoi embête tu le Rav ?! Donne lui la parole et après écris ce que tu veux . Après cela j'ai lu que ce journaliste Barouh a étudié à la Yechiva mais il n'était pas sérieux , le jour de Simhat Tora tous ses amis ont pris le Sefer Torah afin de danser et même lui a danser jusqu'au bout de ses forces . Le Machgiyah l'a appellé et lui a dit : c'est toi Adam Barouh ?! Voici que dans ton étude de Torah tu n'est pas sérieux et d'un coup le jour de Simhat Torah tu te met à fond . Il a dit que ce mot l'a détruit et à partir de ce moment il s'est détourné du droit chemin . Il a vécu 66 ans . Mais grâce à l'entretien qu'il a eu avec Rav Ovadia il s'est repenti . Après ils ont ramené en son nom la phrase suivante : « Je suis heureux d'avoir vécu dans la génération de Rav Ovadia qui a la force grâce à la Torah de ramener les gens à la Techouva ».

11. C'est un gigantesque sage perse. Le Rav Ovadia a dit : je ne comprend pas comment un tel sage est sorti de Perse depuis plus de cent ans il a édité son livre en Israël .

du doute existant sur la nature de la Teroua. Nous savons pourtant que Rabbi Abahou était l'élève de Rabbi Yohanane qui a lui-même énoncé que celui qui 9 sons seulement, en 9 heures, cela est valable. Alors que son élève, Rabbi Abahou a institué de faire les 3 groupes de sonneries à 3 reprises, ce qui fait un total de 30 sons. Il semble évident que Rabbi Yohanane connaissait ce qu'était le véritable Teroua puisqu'il ne parle que de 9 sons, alors, pourquoi son élève, Rabbi Abahou en aurait instauré plus ? Si c'est une question de doute, il n'avait qu'à interroger son maître ! L'opinion du Rav Hai semble logique : il y avait différentes coutumes, et Rabbi Abahou a voulu unifier les communautés, en instituant les différents types. En pratique, on est acquitté par un seul des 3 groupes, 터우다. Il ressort également du Michna Beroura ainsi. Il faut apprendre à ne pas mettre fin à des coutumes subitement. Quel est l'intérêt de cette coutume de se confesser entre les différents groupes de sonneries ? Mon père était sonneur en diaspora, et avant lui, le sonneur faisait les 30 sonneries d'affilée. Au bout d'un moment, les fidèles ne savaient plus où ils en étaient. Mais, en se confessant entre les différents groupes, le sonneur peut souffler un peu, et les fidèles se repèrent. C'est pourquoi mon père avertissait l'assemblée de ne pas lire le passage de la fin des sonneries qu'à son signal. Baroukh Hachem l'éloignement Amen weamen.



Besoin de délivrance?

Prends un défenseur de tes droits le jour de Kippour!

'Tikoun - Karet'

Etude en group de 10 abrekhim toute la nuit avec Jeûne de la parole lecture de tous les Tehilim ainsi que D'autres prières, rachat de l'âme personnalisé

JEUDI 4 TICHRI | OCTOBRE 2019

26 € | SMS 0667057191

<https://yhr.vp4.me/72K>

Virement sur le compte de la Yeshiva:
ASSOCIATION SAGESSE DE RAHAMIM
IBAN: FR76 3007 6020 2620 5149 0020 069 | BIC : NORDFRPP

«Les livres des vivants et des morts sont ouverts»

l'approche du jour du Jugement, les institutions «Hokhmat Rahamim» réaliseront un

Amendement pour les défunt, écrit par le kabbaliste divin Rabbi Yéhouda Fetaya de mémoire bénie

L'amendement sera fait par un rassemblement de dix disciples des Sages avec un rouleau de la Torah, les Psaumes et des sonneries du shofar

Pour transmettre des noms, appelez maintenant:

Pinhas Houri- 0667057191 | David Diai- 0666755252

* Pour chaque nom transmis, joindre un don de 15 € seulement *



Parachat Vayelekh, Chabbat Chouva

Par l'Admour de Koidinov shlita

Ce Chabbat s'appelle "chabbat chouva" car nous lisons la Haftarah du prophète Hochea "reviens Israël jusqu'à Hachem ton D. car tu as trébuché par tes fautes"

הושע יד ב :

שׁוֹבֵה יִשְׂרָאֵל עַד יְהוָה אֱלֹהֵיכֶם כִּי קָשְׁלָת בְּעֻגָּךְ

Pourquoi demandons-nous ce Chabbat aux juifs de retourner vers Dieu sachant qu'ils se sont tous déjà appliqués à faire techouva pendant Elloul et une partie des jours entre Roch Hachana et Yom Kippour?

Cela est comparable au fils d'un roi qui était très aimé de son père ; chaque jour ils étaient assis ensemble à table dans le palais. Un jour le prince fut pris d'un vent de folie et fauta contre son père. Le roi dut le renvoyer du palais. Le prince fut, durant une longue période, éloigné de son père et attendait avec impatience de retourner vers lui. Seulement il n'avait pas l'effronterie de se tenir devant le roi sachant qu'il était en colère à cause de sa faute.

Un jour ne pouvant plus tenir, il décida de retourner au palais quelles qu'en soient les conséquences. Une fois arrivé là-bas, on l'introduisit dans la pièce du roi où il supplia son père de lui pardonner sa faute. Le Roi dans sa grande miséricorde eut pitié et lui pardonna. A sa grande joie, le prince eut de nouveau accès au palais. Quelques jours s'écoulèrent et il fut pris de nostalgie du temps où il prenait ses repas avec son père et cela l'amena à se demander pourquoi il n'était plus admis à la table du roi. Mais il comprit que bien que son père lui ait pardonné, la proximité et l'amour qui régnait entre eux n'étaient plus comme au début. Le prince entra encore une fois chez le roi et le supplia de le reprendre auprès de lui, alors l'amour du roi s'éveilla et il admit de nouveau le prince tous les jours à sa table.

Comme nous expliquent les tsadikim, la faute est composée de deux parties, la première est la faute elle-même qui est une rébellion contre le Roi du monde, la deuxième est que le juif éloigne son âme du Saint Béni Soit-Il et perd l'amour et la complicité qui précédait la faute, car il est très important de savoir que du fait de son âme divine, un lien puissant existe entre lui et son Créateur (Ndt : et ce lien n'existe chez aucun autre peuple) et il peut servir Hachem dans la joie et l'amour.

Le repentir (la techouva) doit se faire sur ces deux parties, d'abord sur la faute elle-même, que Dieu nous pardonne notre rébellion, et après avoir été pardonné, nous devons encore nous repentir pour avoir causé à notre âme l'éloignement de sa source divine. C'est cela que nous demandons au Saint Béni Soit-Il, de nous rapprocher de Lui avec amour comme avant, ainsi l'Homme aura de nouveau le mérite de le servir avec l'amour et la complicité d'antan.

Ceci est la techouva qui doit être accomplie entre Roch Hachana et Yom Kippour, **bien que l'Homme ait déjà regretté ses fautes pendant le mois d'Elloul, il doit rajouter et œuvrer pendant ces dix jours de techouva afin de mériter à nouveau d'être proche du Saint Béni Soit-Il**, comme dit le verset “*reviens Israël jusqu'à Hachem ton D...*”, le repentir doit être “*jusqu'à*” que tu sois à nouveau proche d’“*Hachem ton D.*”.

QUE VOUS SOYEZ INSCRITS DANS LE LIVRE DE LA VIE !

Contact : +33782421284



+972552402571

Publié le 03/10/2019



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Rassemble le peuple, les hommes et les femmes et les jeunes enfants, et ton étranger qui est dans tes portes afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem, votre Elokim, ils prendront garde de faire toutes les paroles de cette Torah-ci.» (Dévarim 31 ; 12)

Il s'agit du « Hakel », mitsva qui nous a été enjointe de rassembler tout le peuple au Beth Hamikdash le 2ème jour de la fête de Souccot, à la fin de chaque septième année. A cette occasion, le Roi donnait une lecture de différentes parties du Sefer Dévarim.

Ce rassemblement, explique Rachi qui rapporte les enseignements de la Guémara ('Haguiga 3a), a pour but que les hommes apprennent et que les femmes écoutent. Mais les enfants, pourquoi venaient-ils ? Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés.

Attardons-nous sur ce dernier enseignement de Rachi.

Le Sfat Emet voit aussi une difficulté dans le fait de devoir emmener les enfants à cette lecture. En effet, pourquoi les faire participer à ce rassemblement ? Ils dérangeaient plus qu'autre chose, les adultes devaient être moins attentifs lors de ce grand cérémonial. Ne valait-il pas mieux pour tous, laisser les enfants avec une baby-sitter à la maison, et que chacun ait la paix ?

On peut entrevoir au travers de ce commandement, un grand principe dans l'éducation des enfants : la pédagogie de l'exemple.

Lorsque Rachi dit : « Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés », cela signifie que même s'ils dérangeaient certainement leurs parents, leur présence à cette cérémonie permettait une transmission, un passage à relais. Ils représentaient la continuité de la Avodat Hachem de leur parents, et comme le dit le verset : « afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem » afin que leur oreilles s'imprègnent de cette Torah.

Comme il est écrit dans les Pirkei de Rabbi Eliézer (Chapitre 25) : lorsque l'on rentre dans une parfumerie, qu'on le veuille ou non, et même sans rien y acheter, on en ressortira parfumé.

Cette transmission se fera donc, et la présence des enfants est indispensable, par le fait que l'enfant verra son père, observera son attitude, ses réactions et percevra ses sentiments lors de ce grand rendez-vous. Nous appelons cela l'éducation par l'exemple, que le Steipeler préconisait avec la prière, en premier lieu, afin de réussir l'éducation de son enfant.

L'exemple ! Cela ne signifie pas se valoriser pour ses réussites devant son enfant, de façon solitaire et égoïste. Seul on arrivera sûrement à beaucoup de choses, mais au final on restera toujours seul, sans rien avoir transmis.

Notre zèle et notre dévotion pour nos objectifs personnels ne devront pas se faire au détriment de nos enfants. On ne peut pas les mettre au service de notre réussite, mais nous grâce à eux, et eux grâce à nous, au service d'une réussite collective et en chaîne pour l'éternité.

Quelle image offrons-nous à nos enfants ? Eux qui sont si curieux de nous, et si prompts à imiter nos faits et gestes. Nous sommes fiers de voir notre fils nous imiter et se vêtir d'un Talith, ou notre fille mimer la Hadlakat Nérot... Ces petits gestes se feront naturellement dès leur plus jeune âge.



PROCURER DU MÉRITE

Nos comportements, nos réactions et sentiments, à l'égard d'une mitsva, d'une situation quelconque ou d'une personne, seront systématiquement perçus, compris, et analysés. Ils feront leur tri personnel et à nous d'offrir le meilleur exemple.

L'élaboration de leur éducation et la construction de leur être se feront grâce à cette cohabitation des parents avec leurs enfants. Nos exigences et nos réprimandes ne seront rien à côté de notre honnêteté dans nos actes, qui auront eux force de loi. Il sera très difficile de « bluffer » notre propre progéniture, et même si l'on y parvient, ils découvriront un jour ou l'autre le pot au rose, ce qui leur fera beaucoup de mal et nous discréditera à leurs yeux.

On raconte du Rabbi de Kotsk Zatzal, qu'il avait un voisin commerçant qui refusait d'étudier la Torah. De temps à autre, le Rabbi l'invitait à étudier, mais l'autre refusait à chaque fois, en lui rétorquant que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si Dieu veut, il étudierait. Quelques années passèrent, le fils grandit, et entra dans l'affaire familiale. Comme il l'avait fait pour son père, le Rabbi l'invita quelques fois à étudier, mais comme son père le fils répondit

« que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si Dieu veut, il étudierait... » Voilà donc un fils qui a bien retenu la leçon de son père !

Nous avons le devoir de scruter nos actes, et nos âmes, de faire attention à l'image que nous véhiculons. Notre comportement vaudra mieux que tous les plus beaux discours.

La Guémara (Bérakhot 7b) nous enseigne : « Rabbi Yo'hanna a dit au nom de Rabbi Chimon Bar Yo'hai : se mettre au service de ceux qui étudient la Torah est supérieur à l'étude de la Torah auprès d'eux ». Le Maharcha explique qu'un élève qui assiste son Rav et observe son comportement apprend de nombreuses lois pratiques ; tandis que celui qui étudie la Torah de son Rav discute de nombreuses lois qui n'ont pas d'application pratique.

On constate d'un tel enseignement le pouvoir de l'observation, l'enfant apprend surtout en regardant l'adulte, et c'est la plus grande influence qui guidera sa vie d'homme.

Ce conseil que nous offre la Torah doit être appliqué au quotidien. On court à droite à gauche, des rendez-vous, des clients, un congrès, encore un petit contrat, et on explique aux enfants que pour l'instant on n'a pas trop de temps pour lui, « et mais que » Papa travaille pour lui et son confort, pour ses dernières Nike ou son dernier Iphone. On lui inculque que le temps c'est de l'argent, alors on remet cet instant à plus tard, mais le temps c'est de l'amour, et ce « plus tard » sera peut-être trop tard.

Nos enfants n'ont pas besoin de discours, d'exigences ou d'excuses, mais simplement de présence et d'exemple. Ainsi, en « insérant » NOS enfants dans notre emploi du temps, on leur permettra de grandir et s'épanouir dans les chemins que notre cœur désire et comme le dit Rachi « Pour procurer du mérite à ceux qui les ont emmenés. ».

Chabat Chalom et Gmar 'hatima tova

Rav Mordékhai Bismuth 054.841.88.36



Le Talmud (Roch Hachana 16) rapporte qu'à Roch Hachana, 3 livres sont ouverts: celui des Tsadikim, celui des Réchaïms (mécréants) et celui du commun des hommes: les Bénonims. Au jour de Roch Hachana le jugement des Tsadikim et des Réchaïms est déjà fixé, l'un pour la vie et l'autre dans le livre de la mort! Pour les gens du milieu/ Bénonims leur sort sera tranché le jour de Kippour. S'ils sont méritants alors ils seront inscrits dans le livre de la vie sinon...

Le **Rambam** dans le 3^e Chap. sur la Téchouva explique qu'entre Roch Hachana et Kippour les Bénonims doivent faire Téchouva pour faire pencher la balance du bon côté! Sur ce sujet, le Rav Itshak Blazer Zatsal, élève du Rav Israel Salanter Zatsal pose une belle question dans son livre le Koh've Or. Voilà que les Bénonims d'après le **Rambam** sont des gens qui sont moitié/moitié: partagés à égalité entre les Mitsvots et les Avérots. Et donc à l'image des deux plateaux d'une balance, il suffira de rajouter UNE Mitsva supplémentaire pour faire pencher l'un des plateaux du bon côté !

Donc pourquoi le Rambam exige que notre quidam fasse la Mitsva de Téchouva? Il n'a qu'à faire un peu plus de Hessed/générosité, par exemple, pour se donner un peu plus de mérites et finalement réussir à obtenir un bon jugement? Le Rav répond que puisque l'obligation de faire Téchouva durant cette période est bien plus grande, car Hachem est à nos côtés pour recevoir notre pénitence, nécessairement celui qui ne fait pas Téchouva fait une bien plus grande Avéra que pendant tout le reste de l'année!

Le Emeq Brah'a dans Halakhot Téchouva repousse cette réponse, car s'il en est ainsi alors il pourrait suffire de faire une grande Mitsva pour faire pencher la balance: par exemple sauver son prochain de la mort, qui est comparé à sauver un monde ENTIER! Or le **Rambam** dit que c'est uniquement la Téchouva qu'on devra faire! Le Emeq Brah'a répond d'une manière logique : c'est que le Din de chacun est fixé à Roch Hachana. Donc normalement à Yom Kippour les dés sont déjà jetés! Il n'existe que la Téchouva qui peut agir RÉTROACTIVEMENT pour réparer le passé! Car toutes les autres Mitsvots agissent pour le présent et le futur, mais n'ont pas d'effet sur le passé!

CONSEIL POUR SORTIR GAGNANT A YOM KIPPOUR!

On a cherché un bon conseil qui va opérer des miracles si D. le veut! La Guémara (Roch Hachana 17) dit: 'Kol Hamaavir Al Midotav, Maavirim Lo Al Kol Pechaav' en français cela fait: 'Celui qui n'est pas pointilleux vis-à-vis de son prochain, on (le Ciel) ne sera pas en retour pointilleux avec lui!'. C'est ce qu'on appelle: mesure pour mesure! (mida keneleg mida) Comme on se comporte ici-bas vis-à-vis de son prochain, de la même manière on se comportera avec nous!

La Guémara rapporte à ce sujet un exemple très édifiant. Il s'agit de Rav Houna qui était mourant. Au point où son ami demande à la Hétra Kadicha de préparer son linceul! Un peu après Rav Houna se réveille par miracle de son mal! L'étonnement de son ami est très grand, il lui demanda ce qu'il s'était passé? L'ancien malade répondit qu'il avait vu lors de son coma- Hachem dans le Ciel qui disait: "laissez-le (Rav Houna), car c'est un homme qui n'est pas pointilleux avec son prochain.....!" Fin de la Guémara.

On voit donc que dans les Cieux on se comporte comme nous ici-bas! Formidable de connaître ce grand principe! Et si nos lecteurs nous rétorquent qu'au jugement de Yom Kippour on s'intéresse uniquement aux Mitsvots et Avérots (mettre les Téphilins ou faire le Chabbath, etc.), mais pas aux traits de caractère (orgueilleux, généreux, etc.), on rapportera le Rambam (idem) qui pense différemment! La Téchouva que l'homme doit faire touche AUSSI les traits de caractère! Si notre homme est coléreux par exemple, il faudra rectifier cette mauvaise Mida! Le Rabénou Yona dans son Chaaré Téchouva 1.28 dit: l'homme qui arrive à baisser la tête au moment de l'affront : c'est le départ d'un GRAND ESPOIR!.

On sait que le jugement de Roch Hachana est immense : sur les jours de la vie, la santé, la Parnassa, etc. Et si l'homme est jugé uniquement selon l'attribut de la stricte justice, alors comment peut-il sortir méritant? Ce n'est que grâce au fait que l'homme suscite auprès d'Hachem l'attribut de la Mansuétude/Hessed qu'il y a un espoir! Et justement le fait qu'un homme se comporte avec générosité vis-à-vis de son prochain qui lui a fait du mal, alors AUTOMATIQUEMENT dans le Ciel on se comportera avec mansuétude et on passera sur de nombreuses fautes!

Une autre manière de comprendre ce phénomène de 'Kol Hamaavir...' c'est à partir du 'Hida.. Il dit qu'un homme au cours de sa vie a beau-

POURQUOI FAIRE TÉCHOUVA AVANT YOM KIPPOUR?

coup enfreint la Volonté du Créateur! D'après la stricte justice, l'homme devra réparer toutes ses fautes par de terribles punitions -Lo Alénou! Qui peut supporter ces grandes souffrances dans ce monde ou dans le monde à venir? Le fait de se taire et de ne pas répondre à l'offense que son ami lui fait et aussi d'effacer la rancune de son cœur, c'est la meilleure manière d'effacer ses propres fautes. Et il rapporte le Ari Zal qui dit que si un homme savait combien le fait d'être blessé par son prochain - et de ne pas répondre - est apprécié dans le Ciel, il courrait après son ennemi pour lui demander: s'il te plaît, tu peux recommencer? Car un peu de peine dans ce monde efface beaucoup de fautes! C'est un SUPER moyen pour sortir vainqueur à Yom Kippour! Un point à préciser, c'est qu'il s'agit d'une VÉRITABLE humilité. Car on parle d'un homme qui ne répond pas à l'affront alors qu'il a les capacités physiques et mentales pour se défendre! Mais le fait de ne pas répondre par faiblesse ne signifie pas qu'on est déjà arrivé à ce grand niveau de 'Maavir Al Midotav'! Et pour finir, on n'aura pas besoin d'aller bien loin pour exercer cette magnifique Mida. Il suffit d'être chez soi, à la maison, en famille, lorsque la tension monte par exemple lors des derniers préparatifs avant le Chabbath ou les jours de fête! Il est alors certain que de baisser la tête dans ces instants dès fois tendus, garantit à notre vaillant chef de famille de gagner haut la main sa place dans le Séfer des grands Tsadikim!!

On a posé la question : pourquoi le jour de Kippour est le temps par excellence de la Téchouva, voilà que toute l'année si quelqu'un a fauté, ne faut-il pas aussi qu'il fasse Téchouva immédiatement? La réponse c'est qu'effectivement l'homme ne doit pas attendre les fêtes de Tichri pour faire Téchouva, cependant il faut que notre Téchouva soit agréée par le Créateur! Donc même si j'ai fait Téchouva au milieu de l'année, qui me dit que cela a été bien reçu par Hachem? Cependant le jour de Kippour la Thora nous dévoile qu'Hachem se trouve à nos côtés pour accepter notre repentir! Comme dit le verset: « Recherchez Dieu lorsqu'il se tient près de vous, appelez-le quand il est là ! ».



Durant les jours d'entre Roch Hachana et Yom Kippour l'homme recevra une aide du Ciel pour se rapprocher d'Hachem! Rav Eibechitz dit aussi dans son livre Yéarot Dvach que d'une manière générale l'homme doit COMMENCER sa Téchouva et Hachem l'aide à finir son acte. Comme le dit le Midrach: "ouvez votre cœur comme le chas d'une aiguille, et moi - dit Hachem - je l'ouvrirai comme les portes du Beit Hamikdash!". Par contre durant les jours d'avant Yom Kippour, c'est Hachem - lui-même qui éveille l'homme à la Téchouva! Notre travail sera de ne pas FERMER notre cœur à l'occasion qui se présente! Fin du Yearot Dvach.

Il est rapporté dans les Séfarims que ces journées ont aussi la capacité à réparer tous les jours de l'année passée! C'est-à-dire que le mercredi d'après Roch Hachana répare TOUS les mercredis et ainsi de suite! Donc c'est dommage de perdre son temps durant ces jours importants!

Après cette introduction il nous reste à savoir ce qu'est un Baal Téchouva ? Le Rambam explique qu'il y a plusieurs étapes avant d'accéder à la Téchouva complète.

- 1° Il s'agit d'abandonner sa faute.
- 2° Se repentir et regretter son action
- 3° Prendre sur soi de ne plus recommencer à l'avenir
- 4° Faire le Vidouï/ dire sa faute devant Hachem.

Un autre point à savoir c'est que Yom Kippour efface les fautes vis-à-vis du Ciel, mais non des hommes ! Par rapport à son prochain, il est nécessaire de demander son pardon, sans cela, la Téchouva n'est pas acceptée. Comme le dit le Choulhan Arouh', il faut aller voir son prochain, l'amadouer et lui demander son pardon par rapport à un affront qu'on a pu lui faire, ou une honte, etc.

On finira par un 'Hidouch / une nouveauté. Rabénou Béh'aié au sujet de la vente de Joseph par ses frères note que le verset ne dit pas précisément que Joseph a pardonné verbalement à ses frères toutes les années de sa vente en tant qu'esclave en Égypte. Et à cause de ce manque, il explique que plusieurs centaines d'années après, un décret de mort des Romains est tombé sur 10 grands Sages du Talmud. Tout ça, du fait que Joseph n'a pas dit expressément qu'il pardonnait à ses frères, même si dans son cœur il avait déjà accordé son pardon!

De là, on veillera nous aussi à dire explicitement. 'Je te pardonne' à notre prochain!

Chabat Chalom, ktiva et 'hatima tova pour nos lecteurs et tout le Clall Israël!

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhai Bismuth

La Téchouva comporte trois éléments indispensables : le regret, l'aveu/Vidouï et l'abandon de la faute. Le Beth-Din Chel Maâla [tribunal Céleste] ne ressemble pas au tribunal humain. Chez les hommes, un accusé est condamné à la suite de son aveu, tandis qu'au tribunal Céleste, c'est le contraire : **seul l'homme qui a avoué ses fautes sera digne d'être acquitté.** C'est pour cela que le Vidouï est l'un des passages fondamentaux et essentiels des sélihot et du jour de Kippour, étant donné que **le pardon passe nécessairement par l'aveu des ses fautes**, comme l'explique le Rambam (Hilkhot Téchouva 1;1).

En effet, le Rambam nous enseigne **comment procéder au Vidouï**. « Si une personne a transgressé l'une des Mitsvot de la Torah, positive ou négative, volontairement ou involontairement, lorsqu'elle fera Téchouva de sa faute, elle devra procéder au Vidouï [l'aveu de ses fautes] devant Hachem comme il est dit (Bamidbar 5:6-7) : "un homme ou une femme ayant commis parmi tous les péchés de l'homme, une infidélité envers Hachem, et cette âme s'étant rendu coupable, ils avoueront le péché qu'ils auront commis...". C'est ce que l'on appelle « l'aveu verbal / נאום ». Ce Vidouï est une mitsva positive de la Torah.

Comment avouer ses fautes ? On dit : 'De grâce, Hachem, j'ai fauté involontairement, j'ai fauté volontairement, j'ai fauté par rébellion, devant Toi, et j'ai agi de telle et telle façon. Je regrette ce que j'ai fait et j'ai honte de mes actes. Jamais je ne referai cette chose-là.' Ceci est l'essentiel du Vidouï, mais **toute personne qui ajoute et prolonge son Vidouï est digne de louanges.**

Plus loin (Hilkhot Téchouva 2;3), le Rambam précise que **quiconque procède au Vidouï sans penser abandonner sa faute ressemble à un homme qui s'immerge dans un mikvé tenant dans sa main un chérets** (l'une des huit créatures énumérées dans Vayikra 11:29-30, dont le cadavre transmet la touma/impureté par contact). Son immersion ne vaut rien tant qu'il n'a pas lâché le chérets.

Nous avons une chance inouïe de pouvoir effacer nos fautes par la Téchouva, dont les premières étapes sont l'aveu et le regret de nos fautes. Cependant, **cette chance n'est donnée que du vivant de l'homme, tant qu'il est encore dans ce monde.** Une fois que son âme aura quitté son corps, tous ses remords n'auront aucun effet et n'effaceront plus rien. Il devra alors payer pour toutes les mauvaises actions dont il ne s'est pas repenti durant sa vie. Aussi, **profitons de cette opportunité tant que nous sommes en vie...**

Nos Sages ont composé le Vidouï par ordre alphabétique, avec les 22 lettres de l'alphabet (aleph, beth, guimel... נאום. גימל. בETH.) parce que le fauteur détruit le monde qui a été créé avec les 22 lettres de notre Sainte Torah. Ainsi, par son aveu, il « réparera » ce qu'il a endommagé.

LA FAÇON DE PRONONCER LE VIDOUÏ

Au moment du Vidouï, on doit penser que l'attribut de justice divine (midat hadin) est tendu sur nous et que, grâce au Vidouï, l'attribut de miséricorde (midat harah'mim) prendra le dessus.

L'essentiel du Vidouï est le regret et l'abandon de la faute. Lorsque l'homme regrette sincèrement et profondément sa faute, lorsque sa volonté de s'améliorer est véritable, Hachem le comptera pour le bien et lui pardonnera, même si certains écarts se produiront dans le futur.

Il faut pleurer et être rempli de tristesse quand on récite le Vidouï. Si nous réfléchissons à nos actes de révolte envers le Tout-puissant, comment pourrions-nous nous présenter à Lui après nos 120 ans sur terre ? Rien que sur cela nous devons pleurer, en pensant au « mauvais quart d'heure » que nous devrons passer.

Dans tous les cas, même s'il nous est difficile de pleurer et de verser des larmes, on devra au moins ressentir de la peine. Il est fortement conseillé de réciter le Vidouï d'une voix brisée et chagrinée, pas comme une mélodie que l'on entonne par habitude.

Le Vidouï est récité debout et à chaque aveu, on se frappe du poing la poitrine à l'endroit du cœur.

Le Maguid de Douvno rapporte la parabole suivante :

Un homme très riche avait un fils fainéant. Très inquiet de la situation de son fils qui avançait en âge, il décida de lui mettre un **ultimatum**. Il conclut avec lui un accord selon lequel une semaine plus tard, le fils devait revenir chez son père avec un **projet**. Le père était prêt à investir, beaucoup s'il le fallait, l'essentiel étant que son fils ait une activité quelconque.

Cette même semaine, le père débordé de travail devait absolument

VIDOUÏ: MODE D'EMPLOI

apporter sa montre chez l'horloger pour la faire réparer. N'ayant pas trouvé le temps pour le faire, il supplia son fils inoccupé de la déposer à l'horlogerie. Après négociation, le fils accepta. Le fils se rendit chez l'horloger et lui remit la montre. **L'horloger saisit un petit marteau, donna quelques petits coups sur la montre, la glissa dans une pochette et lui dit de revenir dans trois jours avec 25 euros.**

Le jeune homme sortit du magasin ébahie. Quelques petits coups de marteau pour 25 euros, **voilà un bon business !** Après trois jours, il vint reprendre la montre de son père. L'horloger la tira de la pochette et lui montra qu'elle fonctionnait comme neuve. Le fils lui tendit les 25 euros avec un grand sourire et le remercia pour ses services.

Sans perdre un instant, il courut chez son père et lui proposa d'ouvrir une horlogerie. Connaissant les capacités limitées de son fils, le père fut très étonné, mais son fils enthousiaste lui affirma que c'était **le commerce le plus florissant qu'il connaissait.**

Le père heureux mais perplexe investit de l'argent dans une boutique et tout le matériel nécessaire pour commencer. Pour attirer la clientèle, le fils proposa des prix attractifs. Quand les premiers clients entrèrent, il accepta les réparations et, comme l'horloger qu'il avait vu faire, il **prit un petit marteau, donna quelques coups et glissa la montre dans une pochette.** Il demanda ensuite au client de revenir trois jours plus tard en apportant 20 euros pour la réparation. Après trois jours, les clients vinrent reprendre leur montre. Mais lorsqu'il sortit la montre de la pochette, à sa grande surprise et celle du client, elle ne fonctionnait toujours pas ! **Notre fainéant pensait qu'il suffisait de frapper, sans avoir besoin de réparer...**

Il en est de même du Vidouï, nous explique le Maguid de Douvno. **Taper sur la poitrine, c'est bien, mais ce n'est pas tout ! Il faut aussi réparer ce que l'on frappe...**

Le Vidouï, c'est **avouer ses fautes pour ne plus recommencer.** Lorsqu'on se frappe la poitrine, on doit avoir cette intention. Le but n'est pas de taper comme lorsqu'on veut **tasser un sac de farine pour en faire entrer encore un plus....**

OPTION OU OBLIGATION ?

On a parfois tendance à se dire **qu'on n'a pas besoin de réciter « tout » le Vidouï**, car on est certain de ne pas avoir commis telle et telle faute.

Tout d'abord, il faut savoir que chacun de nous doit demander la miséricorde divine car, comme l'a dit le plus sage des hommes [Chlomo Hamélehkh], « **il n'est pas d'homme juste sur terre qui fasse le bien sans jamais faillir** » (Kohélet 7;20).

De plus, le Vidouï institué par nos Sages est écrit au pluriel, bien que chacun le dise pour lui-même, pour plusieurs raisons :

La Guémara (Chavouot 39a) énonce le principe : « **Tous les membres du peuple juif sont garants les uns des autres** ». Partant, lorsque nous prions, nous devons le faire pour l'ensemble de la communauté. Nos Téfilot auront alors bien plus de valeur que si nous les avions formulées uniquement pour nous-mêmes. **Même les plus grands sages récitent le Vidouï bien qu'ils n'aient pas commis toutes ces fautes**, car notre peuple forme un seul ensemble et les fautes de l'un ont une conséquence sur l'autre.

La Guémara (Chabat 64b) enseigne : « **Celui qui voit son prochain commettre une faute et ne le réprimande pas, la faute lui revient comme s'il l'avait commise** ». C'est pour cela aussi que nous récitons le Vidouï : nous avons omis de réprimander notre prochain et ses fautes nous sont comptées...

Une âme descend dans ce monde à plusieurs reprises. C'est ce que l'on appelle le « **guigoul/réincarnation** ». Quand nous disons le Vidouï, nous le récitons aussi pour notre « **guigoul** » précédent : « nous avons fauté, nous et nos pères... », nos pères se rapportant à une vie antérieure.

Certaines fautes nous paraissent légères alors qu'elles sont graves, telles la médisance, la colère, la raillerie etc. **Il faut donc réciter le Vidouï point par point, pour énoncer les fautes que nous connaissons et celles que nous ne connaissons.** De plus, rappeler les fautes nous aidera à nous en éloigner autant que possible.

Retrouvez le vidouï traduit mot-à-mot en téléchargement gratuit sur notre site www.ovdhdm.com, outil indispensable pour Yom Kippour.





Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza - Coach de vie

Conflit positif.

Il consiste à venir désamorcer le conflit qui est en train de se créer. Comme nous l'avons dit, tout conflit commence par une situation qui nous met mal à l'aise. Pour changer cette situation en source de satisfaction, il faut désamorcer la tendance négative installée par la remarque initiale. **Il est aussi essentiel de comprendre que le but du désamorçage est de changer un sentiment négatif qui peut amener à la dispute, en sentiment positif qui va resserrer les liens des conjoints.**

Rappelez-vous, pour y arriver la première chose à faire est de ne pas critiquer votre conjoint sous aucun prétexte. C'est peut-être ce que vous faisiez lorsque vous ne saviez pas partager vos sentiments, mais maintenant vous avez appris ! La totalité des personnes qui rentrent en conflit veulent être compris par l'autre, or puisqu'ils ne savent pas comment partager leurs sentiments franchement et sans casse, ils critiquent les arguments du conjoint ou parfois le conjoint lui-même, D. nous préserve. Mais nous, nous savons comment faire ; alors :

Partager vos sentiments, soyez franc. En parlant à la première personne « je », sans critiquer l'autre. Avec gentillesse. (On vous a fait une remarque qui vous a blessé, si vous ne pouvez pas lui parler gentiment maintenant, prenez un temps pour vous calmer) Dévoilez lui votre véritable intention, quelles étaient vos pensées. Dites-lui qu'à aucun moment, vous ne vouliez passer le message que votre conjoint a compris. Rappelez-lui que vous l'aimez et que vous tenez à lui plus que tout. Puis laissez à votre conjoint le temps de réfléchir à vos paroles. Il est inutile de rester planter là à attendre une réaction ou une réponse, si vous avez bien exprimé les choses et qu'il ne vous répond pas, laissez lui du temps, sinon soyez à l'écoute !!

Ainsi vous apprenez à vous comprendre, vous considérer et vous respecter.

LE CONFLIT (quatrième partie)



N'oubliez pas, le but est de comprendre.

Toute dispute commence par l'incompréhension ou un manque de considération du conjoint. La comprendre vraiment, c'est vous sauver d'une dispute et vous promettre un avenir plus radieux. N'oubliez pas, ce que vous devez comprendre c'est son point de vue, ce qu'elle ressent, et la difficulté qu'elle peut éprouver à être dans cette situation. Dissociez-vous de vous-même et de votre point de vue. Prenez le temps de vous mettre à sa place, soyez ouvert.

Rav Boukobza ☎ 054.840.79.77
✉ aaronboukobza@gmail.com

OUSHPIZINE

Une invitation à la Kédoucha



couverture souple
224 pages

Un ouvrage essentiel qui vous guidera tout au long de Soukot.

Des récits, des Midrachim, des anecdotes qui accompagneront vos repas de fête.

Mais aussi tous les Kidouch, les chants et les Téfilot de Soukot

N'attendez pas la dernière minute, commandez-le dès à présent

Téléchargez un extrait sur www.OVDHM.com

Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bneï Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35

Des notions fondamentales à découvrir



Retrouvez-nous sur www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

Vous appréciez «La Daf de Chabat» et désirez faire partie des abonnés ou participer à son édition, veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

AUTOUR DE LA TABLE DU SHABBAT N°196 Vayelech - Yom Kippour

Quand le "Cheese" devient un sacrifice...

La dernière ligne droite est devant nous avant Yom Kippour. Les jours d'Elloul sont déjà passés, il nous reste quelques jours avant le Pardon du Kippour. Beaucoup le savent: fauter devant Hachem et les hommes, ce n'est pas beau! C'est pourquoi Dieu nous a gratifié d'une sortie de secours avec la Téchouva/le repentir.

On pourrait se demander quelle est la particularité de ces jours puisqu'un homme doit faire Téchouva et demander le pardon sans attendre la fin de l'année? Pourquoi la Thora parle tant de l'importance du Kippour? La réponse est donnée par le Rambam: " **Bien que la Téchouva et la prière soient bonnes à toute époque, durant les 10 jours entre Roch Hachana et Yom Kippour elles sont encore meilleures, car de suite est acceptée la repentance comme il est dit:**" Rechercher Hachem, appelez-le car Il est proche!" C'est-à-dire que la sainteté des jours de Kippour a la particularité d'offrir le pardon à chacun qui fait un repentir SINCERE! Les livres saints expliquent que la particularité de ce jour remonte à la nuit des temps... lorsque le peuple juif a fauté avec le veau d'or (le 17 Tammouz) et a reçu son expiation 80 jours après: le 10 Tichri. Depuis lors, ce jour est propice à l'expiation de toutes les fautes du Clall Israël. Donc si par inadvertance (ou non) un homme aurait transgressé une loi, le jour de Kippour accompagné de la Téchouva effacera sa faute **comme si elle n'avait jamais existé!** Et lorsque la faute est plus grave, il faudra (en plus de la Téchouva et du Kippour) les difficultés de la vie! Il reste un point à élucider: comment faire Téchouva? Principalement, elle est composée de trois parties: **le regret** (d'avoir fauté), **le Vidouï** (la confession de la faute devant Hachem le jour du Kippour en disant dans la prière: "Hattati/j'ai fauté) et **enfin la décision de ne plus retomber dans le vice à l'avenir**. Tout cela s'applique aux lois liées avec notre Créateur (comme profaner les fêtes, le Chabath, la Cacherout et *certainement aussi le fait d'avoir voté pour les partis anti-Thora lors des dernières élections en Terre Sainte...*), seulement les fautes vis-à-vis **des hommes seront plus difficiles à accomplir car on devra - en plus de ces trois points - demander le pardon de son ami** (par exemple en cas de vol, de dommage, de diffamation ou encore d'injures...) Et tant que l'on n'aura pas reçu le pardon de la victime, la faute restera gravée au ciel! C'est pourquoi la veille du Kippour on se remémorera tous les amis et proches auprès desquels on a eu un comportement léger voir désobligant et leur demander pardon. D'un autre côté, la victime devra être sincère lorsqu'elle donnera son pardon car si le cœur n'y est pas : le péché perdura...

La guémara dans Yoma (86:) enseigne un grand Hidouch: "**celui qui fait Téchouva par amour d'Hachem, ses méfaits se transformeront en mérite!**". C'est à dire qu'un homme qui décide d'abandonner son ancien chemin pour se rapprocher de la Thora par Amour de Dieu, le Talmud nous apprend que ses fautes se transformeront en autant de Mitsvots! Un peu comme le Rambam l'enseigne: " Grande est la Téchouva car elle rapproche l'homme de la présence divine... Hier il était haï d'Hachem, éloigné et souillé par la faute et aujourd'hui il est aimé agréable et Aimé par Dieu". Dans le même esprit, le Hatahm Soffer (dans un Drouch 1^o partie p19) enseigne un grand Hidouch c'est qu'après la Téchouva d'un homme (Par Amour) : tous les Kilos de viandes non-cacher (qu'il a pu consommer) seront considérés du Ciel comme s'il avait mangé autant de kilos de sacrifices à Jérusalem!!

Tout cela est bien formidable, mais il nous reste à comprendre cet étrange phénomène que la faute se transforme en mérite!! Le Maharcha explique (sur place) qu'il ne s'agit pas véritablement de cela, mais puisque l'homme était tellement embourré dans ses fautes :il a dû faire beaucoup de Mitsvots

pour contre-balancer ses poids et mesures. Donc ce ne sont pas ses fautes qui seront transformées en Mitsva mais le fait qu'après avoir fait Téchouva l'homme multipliera ses bonnes actions: ce sont ses nouveaux mérites! Par contre, d'autres commentaires expliquent ce phénomène d'après une Guémara dans Quidouchim qui enseigne que **la Mansuétude d'Hachem est très grande**. Il est dit en effet, que lorsqu'un homme faute, Dieu considère uniquement son acte sans pour autant associer sa mauvaise pensée. C'est à dire que lorsqu'Hachem punira l'homme de ses péchés Il ne sera pas sévère au point de punir l'homme pour sa mauvaise pensée: Il considérera que la faute a été menée sans la pensée. Ainsi, lorsque l'homme se repentira de son action, la Miséricorde Divine considéra le mauvais acte comme effacé. Cependant, la pureté de sa pensée d'aujourd'hui s'associera avec l'action du passé et la transformera en mérite. On prendra l'exemple d'un homme qui a **succombé au charme inoui d'un cheese burger sur les grands boulevards le 25 mai 2010 à 15h30 alors qu'il était avec une bande de copains**. Aujourd'hui, 9 ans après alors qu'il a fait Téchouva (peut-être en lisant notre feuillet ou qu'il ait passé un an à la Yéchiva) décide de faire Téchouva par Amour d'Hachem! Il désire tellement effacer les fautes du passé que du ciel on considérera qu'il n'a pas mangé un cheese, mais seulement un bon pain tunisien Cacher! Mieux encore, puisqu'il a fait Téchouva par Amour alors la pensée qu'il l'anime aujourd'hui fera que l'on considérera qu'il a mangé ce sandwich pour avoir des forces afin de faire des Mitswots au cours de cette fameuse journée du 25 mai (par exemple avoir des forces pour honorer ses parents, ou aller à un cours de Thora le soir). Formidable non? Mais dans le cas où la Mitsva s'est faite uniquement par la crainte du châtiment (car on le sait bien, notre passage sur terre est éphémère, donc il nous faudra passer à la caisse après les 120 ans.) Le repentir de l'homme annulera la faute (son cheese deviendra Cacher) seulement puisqu'il n'est motivé que par la crainte du châtiment, sa pensée n'aura pas les capacités à transformer la pensée qui l'a animé à l'époque.

Autre réponse plus prosaïque, c'est grâce à la faute qu'il arrive aujourd'hui à faire Téchouva (le souvenir immémorable du sandwich des grands boulevards) c'était le vecteur de sa Téchouva. Donc son repas sera considéré comme une Mitsva!

On voit donc que la Téchouva est une main tendue vers l'homme pour qu'il se rapproche de son Dieu et qu'il s'élève!

Quand la "VODKA" devient de l'eau de source...

Cette histoire vérifique s'est déroulée dans la Pologne d'il y a plusieurs siècles en arrière. Une fois lors d'un conseil au palais du Roi, il a été divulgué qu'une jeune fille s'est faite enlevée puis découverte morte assassinée quelques temps avant la fête de Pâques. On soutenait que c'était la communauté juive qui était responsable du meurtre. Les princes du royaume prétendaient qu'il s'agissait de la communauté juive qui était responsable du meurtre afin de mettre dans les galettes de Pessah du sang chrétien... Il était question de condamner la communauté à un édit d'expulsion et de plus, que tous les biens juifs soient confisqués par l'Etat en réparation au mal fait! Le Roi -qui n'était pas connu comme un antisémite notoire- écouta la plaidoirie et demanda l'avis de ses conseillers à la cour. La majorité des gentils plaidèrent en défaveur de la communauté et proclamèrent la nécessité d'exiler cette communauté une bonne fois pour toute loin de la Pologne: Judenfrei! Seulement il y avait une seule voix qui n'était pas d'accord, c'était Woldaqué qui était le conseiller le plus important de tout le royaume! Au moment où la plume passa entre tous les ministres et nobles afin de signer l'édit d'exil des communautés, Woldaqué ne s'empressa pas de signer et resta

très pensif. Puis son visage devint livide d'émotion et il prit la parole devant tous. Il dit: "Je ne peux pas signer un avis qui m'apparaît comme une pièce montée du début à la fin. Comme vous le savez, **dans mon passé j'appartenais à la communauté juive** avant que je n'embrasse la chrétienté. Seulement de tout cela je me souviens très clairement qu'une chose était complètement prohibée : le sang! Il suffisait de trouver une goutte de sang dans un œuf pour le jeter à la poubelle! Donc c'est clair pour moi qu'il ne s'agit que d'un faux. On peut tout dire sur le Juif mais pas qu'il est mangeur de sang!" Fin de la plaidoirie. Tous les conseillers dévisagèrent Woldaqué avec une expression de grand étonnement: **comment ce noble pouvait prendre le parti de Ses anciens frères alors qu'il était connu pour ses prises de positions antisémites notoires (peut-être qu'il avait demandé à interdire la Mila... comme certains groupes de la gauche extrême en Terre Sainte l'ont demandé publiquement...)** : et voilà qu'il tournait casaque! Que se passait-il? Le roi était content de son côté car il n'aimait pas voir partir de son royaume le peuple juif seulement pour Woldaqué les choses prirent une toute autre tournure. Jusqu'à présent il faisait partie des personnalités non-grata de la communauté juive pour toutes ses prises de positions fondamentalement anti-juives. Beaucoup des décrets les plus cruels validés par le Roi étaient signés de sa propre main pour restreindre aux juifs le droit de vivre en terre bénie polonaise... Et du jour au lendemain notre homme commença un retour aux sources! Il se rappelait avec nostalgie son cheminement ténébreux. Au départ il se souvenait du petit Vélélé (diminutif de Zéev) qui apprenait au Talmud Thora puis ses débuts dans le monde des affaires. Or sa réussite fulgurante lui fit tourner sa tête. Dans le même temps il s'éloigna de la pratique de la Thora. Jusqu'à un moment où un de ses nouveaux amis polonais lui dit que s'il voulait vraiment grandir dans les affaires il fallait qu'il épouse la foi chrétienne. On lui présenta une veuve-duchesse de la high society polonaise. Il quitta sa femme pour l'épouser et devenir un Juif renégat: le Duc Waldqué! **Cependant il semble que l'âme juive était plus forte encore que les verres de vodka et la richesse de la cour...** les jours passèrent après qu'il ait pris fait et cause pour la communauté et de très fort sentiments de Téchouva se réveillèrent en lui! Ces pensées ne le laissèrent pas tranquille, il s'agissait d'un très profond changement qui s'opérait. Il voulait coûte que coûte connaître la Thora et pratiquer les Mitsvots. Comme il connaissait les lois du royaume, il savait que s'il choisissait la voie juive il était possible de la peine de mort et la royauté se vengerait sur toute la communauté. Malgré tout, il prit la décision qui était la plus importante de sa vie: **faire Téchouva!** Seulement, il ne savait pas encore comment y arriver. Il resta quelques jours à cogiter jusqu'à ce qu'il apprenne qu'à quelques kilomètres de son domaine se trouvait un saint Rabi qui avait la réputation de faire des miracles. De suite il s'enquerra de son adresse et partit dans sa direction. Lorsqu'il pénétra dans la maison du saint homme, ce dernier prit peur car il vit devant lui un ennemi juré de la communauté. Cependant, Waldqué devenu Vélélé exprima de grands remords sur tout son cheminement et demandant au Rav la voie à suivre dans son cas. Le Rav n'y croyait pas et pensait qu'il s'agissait certainement d'un subterfuge, de plus il ne savait pas si Waldqué était conscient du danger de sa démarche. Le Rav dira alors qu'il était préférable qu'il ne fasse rien car le danger était trop imminent. Seulement pour Vélélé les choses avaient une autre résonnance, **en aucun cas il ne resterait dans la peau d'un noble polonais: pour tout l'or du monde!** Il était décidé à se blottir sous les ailes de la providence et sortir de toute l'impureté polonaise. Le Rabi n'était toujours pas persuadé de

la décision à prendre. Il prendra alors sa canne en disant: "si sur ce bâton pousse des fleurs et des bourgeons alors je serais certain de tes bonnes intentions!" Woldaqué regarda avec dépit le bâton qui se tenait devant lui... Seulement Vélélé poussa un cri et pointa son doigt en direction de la canne, il se passait un fait extraordinaire: des fleurs éclosèrent comme au printemps!! A ce moment le Rabi n'avait plus de doute: Waldqué avait bien fait Téchouva!! **Le ciel attendait aussi la Téchouva de ce juif renégat!** Le Rabi lui donna conseil. Quelques jours passèrent et Woldaqué pris son cheval pour partir à la chasse comme tout noble se respectant. Cependant, cette fois il ne revint jamais dans son beau palais, le lendemain c'est sa monture qui rentra à l'étable sans son vaillant cavalier. Les gens de la maisonnée s'alertèrent et firent dépêcher une brigade de la police afin de faire des recherches: en vain! La famille et ses amis se dirent que Woldaqué avait trouvé la mort dans un ravin. Cependant la vérité était tout autre: Woldaqué redevenu Vélélé errait sur les routes de Pologne en direction de la Hollande. Son identité était méconnaissable il ressemblait à un vagabond de grands chemins... Après un long périple, Vélélé se présenta au Rav de la communauté d'Amsterdam comme l'ancien Waldaqué de Pologne qui revenait à ses origines (**pas généalogiques mais spirituelles..**) et ensuite, Vélélé fondit une famille attaché au judaïsme authentique dans la pratique des Mitsvots et la crainte du Ciel.

Dommage, on aurait dû envoyé cette histoire à Lustiger il y a quelques années...

Chabat Chalom et qu'HACHEM PARDONNE A TOUS NOS LECTEURS ET AU CLALL ISRAEL ... A la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold

Une grande bénédiction à notre lecteur Rav Arié Tibi et son épouse (Elad) à l'occasion de la naissance de leur garçon. Qu'ils aient le mérite de lui faire la Brith-Mila et de le voir grandir dans la Thora et les Mitsvots. Mazel Tov!!

Une grande bénédiction à Pamela et Laurent BENHAMOU (Suresnes)pour la naissance de leur fils NOAH AARON qu'ils aient le mérite de le voir grandir dans la thora et les Mitsvots Mazel TOV!

On priera pour la santé de Yacov Leib Ben Sara, Chalom Ben Guila parmi les malades du Clall Israel.

Pour la descendance d': Avraham Moché Ben Simha, Sarah Bat Louna; et d'Eléazar Ben Batchéva

Léilouï Nichmat: Simha Bat Julie, Moché Ben Leib; Eliahou Ben Raphaël; Roger Yhia Ben Simha Julie; Hanna Clarisse Bat Mercedes; Yossef Ben Daniéla זצ"ה que leurs souvenir soit source de bénédictions.

Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Vayélekh
5780
Numéro 19

Parole du Rav



Tu enseignes dans une école talmudique? Tu es enseignante? Tu es professeur d'école ? Tu veux réussir ta mission ? Ecoute tu t'occupes d'éducation, tu t'occupes d'âmes, ce n'est pas un jeu. Un vendeur qui perd une caisse de tomate, peut dire c'en'est pas grave, le pauvre il a perdu 40 chekels ! Mais il est interdit de dire pas grave avec une âme qu'Hachem nous en préserve. Chaque âme c'est un monde en soi. Le Hatam sofer dit que pour réussir dans l'éducation, il faut : "Que les paroles que je t'adresse soient sur ton cœur et tu les enseigneras à ton fils"(Chéma Israël). C'est à dire qu'il faut d'abord faire entrer Hachem dans son cœur pour réussir à transmettre en tant qu'éducateur car les élèves sont considérés comme des fils.

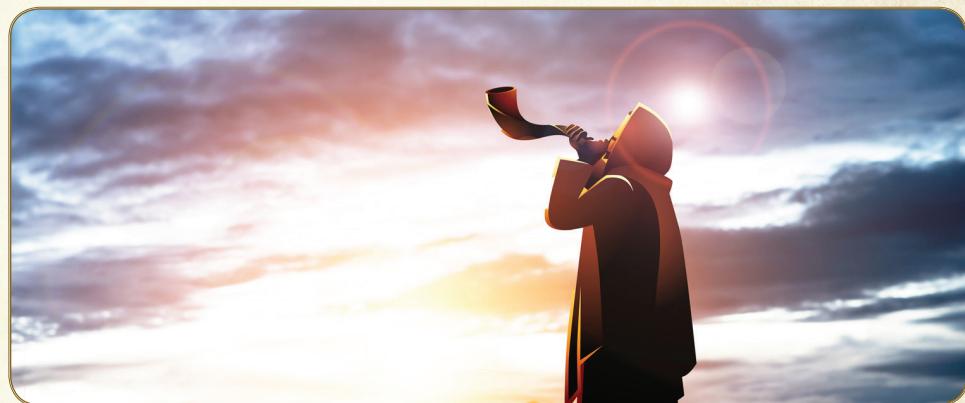
Alakha & Comportement



Le jour de Yom Kippour il y a 5 interdits majeurs à ne pas transgresser : 1.Manger et boire, 2.Porter des chaussures en cuir, 3.Se laver, 4.S'appliquer des crèmes et des parfums, 5.Avoir toute forme d'intimité conjugale. Ces interdits prennent effet depuis la veille de la fête au coucher du soleil jusqu'après la sortie du jeûne le lendemain soir. Il est bien évidemment interdit le jour saint de Yom Kippour de réaliser tous les interdits du Chabbat. Nous nous abstenons de toutes ces choses en ce jour car nous sommes considérés devant Hachem comme des anges n'ayant aucun besoin matériel en ce jour du grand pardon. (Mahzor de Kippour "Kol Rina" lois de Yom Kippour)



Ne caches pas ta face de devant moi



Au début de la paracha, la Torah nous raconte comment Moché Rabbénou, que son souvenir nous protège, le jour de sa disparition renforce le cœur des enfants d'Israël avant leur entrée en terre de Canaan, en leur disant qu'Hachem combattra pour eux et qu'il les livrera dans leurs mains. Il va aussi renforcer Yéochoua dans son nouveau rôle de dirigeant du peuple d'Israël en lui demandant de ne jamais avoir peur de quoi que ce soit dans le monde et de toujours tenir le sceptre dans sa main avec une foi inébranlable.

Après ces paroles, Akadoch Baroukhov va annoncer à Moché une dure nouvelle en lui disant qu'après sa mort le peuple d'Israël dévierait du chemin d'Hachem et il en résultera : «Je laisserai éclater ma colère en ce jour, je les abandonnerai et je cacherai ma face alors, de grandes souffrances s'abattront sur eux» (Dévarim 31,17). Le saint Zohar nous explique ce verset en disant : De là nous apprenons qu'Akadoch Baroukhov ne fait pas de mal à aucun homme, mais juste qu'il arrête de protéger, comme il est écrit : «Je cache ma face ayez peur» (Téhilim 104,29). C'est à dire qu'un homme est exposé à différents types de lésions et de dommages de part le monde et c'est grâce à la protection du Créateur et au fait qu'il les fasse disparaître, que l'homme est épargné. A partir du

moment où Akadoch Baroukhov voile sa face de devant les yeux de l'homme, celui-ci sera en danger et livré au mal sans qu'Hachem ne lui fasse quoi que ce soit. C'est cela dont parle la Torah dans notre paracha : «Je les abandonnerai et je cacherai ma face alors, de grandes souffrances s'abattront sur eux» qu'en fait c'est le manque de protection du Créateur qui entraîne les souffrances et les lésions, Hachem ne fait rien de mal à l'homme, il cache juste sa présence.

Nous trouvons ici que l'essentiel pour tout homme est d'être digne à chaque instant de recevoir la protection divine de la part du Créateur et qu'il ne cache pas sa face Hasvé Chalom. Donc, qu'est-ce que l'homme doit faire pour qu'Hachem n'arrête jamais de garder un œil sur lui ? La réponse est : Lorsque l'homme se souvient toujours que l'œil d'Akadoch Baroukhov est attentif sur tous ses chemins et qu'il voit tout ce qu'il fait, comme le disent nos maîtres dans le traité Avot (2,1) : «Saches que ce qui est au dessus de toi, un œil voit...» alors l'homme fera attention et se gardera pour ne pas faire des actes indésirables devant Akadoch Baroukhov. Par cela, il fera que l'œil d'Akadoch Baroukhov veillera toujours sur lui et le gardera du mal qui l'entoure. Par contre qu'Hachem nous en préserve, si >

Photo de la semaine



Citation Hassidique

«Penses à trois choses afin de ne pas fauter : N'oublies pas d'où tu viens, où tu vas et devant qui tu devras rendre des comptes. D'où tu viens ? D'une goutte séminale. Où tu vas aller ? Dans un lieu rempli de poussière et de vers. Devant qui tu devras rendre des comptes ? Devant le Roi des rois, Hachem Itbarakh.»

Akavya Ben Mealale.

Ne caches pas ta face de devant moi

l'homme pense que le monde lui appartient, qu'il fait les choses comme bon lui semble en pensant qu'Hachem ne voit pas ses actions alors, cela engendrera que le Créateur retirera son œil et ne le protègera plus et cachera sa face de devant lui et donc il sera en proie à toutes les forces du mal qui existe dans le monde.

Ainsi au début du «Choulkhan Aroukh» (1,1) le Rama rappelle les paroles du Rambam (Moré Névouhims 83, chap 52) écrivant : «Je fixe constamment Hachem devant moi pour toujours» (Téhilim 16,8) c'est une grande généralité dans la Torah. C'est le niveau des Tsadikims qui marchent devant Hachem, car l'homme ne s'assoit pas, n'est pas en mouvement, ne fait pas d'affaires, n'est pas seul dans sa maison... il est toujours devant le grand Roi. Il ne sortira pas n'importe quels mots de sa bouche mais fera attention quand il parlera dans sa maison comme s'il se tenait devant le Trône Royal. Et il mettra dans son coeur qu'Akadoch Baroukh est le Roi des Rois à qui toute la création rend hommage, se tient devant Lui et voit tous ses actes comme il est dit : «Quelqu'un peut-il se cacher dans un lieu occulte, sans que je le vois ? dit Hachem. (Yirmia 23,24) en comprenant cela, l'homme arrivera à la soumission et à la crainte du Ciel et se tiendra toujours avec honte devant Akadoch Baroukh. C'est la clé secrète de tout le travail spirituel sur terre pour réussir et être gardé dans ce monde ci.

Ces paroles ont été écrites au début du «Choulkhan Aroukh» parce que l'homme doit toujours avoir le Créateur à l'esprit, comme si Hachem se trouvait face à ses yeux, pour se souvenir continuellement qu'il se tient au dessus de lui, qu'il rempli la terre de sa grandeur, qu'il le regarde, qu'il sonde les reins et les coeurs pour savoir si on traite sa grandeur comme il faut. C'est la clé secrète du service spirituel sur terre et le moyen de recevoir la meilleure garde et le plus de réussite dans ce monde ci. Lorsque l'homme vit dans ce monde avec un sentiment profond et intérieur qu'Hachem Itbarakh le surveille, le protège à chaque instant et le garde de tout dommage, alors il n'aura pas à avoir peur de quoique ce soit dans ce monde mais seulement d'Hachem Itbarakh.

Par conséquent, lorsque tout le peuple d'Israël eut peur de Goliath le philistein comme il est écrit (Samuel 1,17-24) : «Tous les Israélites, en voyant cet homme, lâchèrent pied devant lui, fort effrayés» parce qu'il était immense, effrayant, fort et armé jusqu'aux dents. Malgré tout, le roi David que son souvenir nous protège, en entendant Goliath le philistein maudire le nom du Créateur éternel, il dit : «Qui est ce philistein incircuncis qui se permet d'insulter le Dieu vivant ?» (verset 26) Il sortit combattre le géant avec détermination et sans peur et il lui dit : «Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le javelot et moi je viens au nom de l'Eternel notre Dieu, le Dieu des légions d'Israël que tu insultes. En ce jour, l'Eternel te mettra en mon pouvoir, je t'abattrai et je te couperai la tête et je livrerai les cadavres de l'armée des philistins, aujourd'hui même, aux oiseaux du ciel et aux animaux des champs, afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu pour Israël !» (versets 45-46). Etant donné que c'est le Roi David lui-même qui a dit la phrase : « Je fixe constamment Hachem devant moi pour toujours», nous voyons qu'il a appliqué son dictum de manière exceptionnelle puisqu'il n'a pas eu la moindre peur en affrontant Goliath car Hachem était devant lui à cet instant comme à tous les autres moments de sa vie.

Notre saint maître Baba Salé que son souvenir nous protège avait l'habitude de dire: «Celui qui a peur de l'unique (Akadoch Baroukh) n'aura peur de personnes mais celui qui n'a pas peur de l'unique aura peur de tout le monde».

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Dévarim Paracha Vayéleh Maamar 1 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zal

Car en ce jour je pardonnerait vos fautes

Ce chabbat est appelé «Chabbat Techouva» car il tombe pendant les 10 jours de pénitence entre Roch Hachana et Yom Kippour. Nous sommes sur le point d'entrer dans le jour le plus saint de l'année : Yom Kippour. Ce jour saint Hakadoch Baroukh Hou dans sa grande miséricorde a donné une force spéciale afin d'expier les fautes du peuple d'Israël et les nettoyer des tâches faites tout au long de l'année comme il est écrit : «Car en ce jour vos fautes seront expiées, vous serez purifiés de tous vos péchés pour vous sanctifier devant Hachem» (Vayikra 16,30). C'est pour cela que dans de nombreuses communautés les fidèles sont dans une grande tristesse et pleins de pleurs le jour de Yom Kippour afin de se faire pardonner pour leurs péchés. Les grands maîtres de la Hassidout avaient l'habitude, d'être très joyeux en ce jour saint et sacré. A quoi cela ressemble ? Un homme qui avait à la banque un découvert si grand que même en travaillant tous les jours de sa vie, il ne pouvait réussir à le combler. A chaque instant la banque est prête à "l'avaler vivant" et tout d'un coup, un jour le directeur de la banque l'appelle pour lui dire que son découvert est effacé et qu'il ne doit plus rien à la banque. On se doute de la joie de cette homme en entendant cela et qu'il n'y aura rien qui ne pourra gâcher cette allégresse.

Alors nous, comment devrions nous nous réjouir en ce jour saint où Hakadoch Baroukh Hou dans une grande pitié accepte d'effacer tous nos péchés, nos délits et nos crimes que nous avons commis tout au long de l'année passée en nous donnant la possibilité d'ouvrir une page blanche dans notre vie comme un enfant venant de naître du ventre de sa mère ? Ce jour là, Hachem nous donne la vie en cadeau, car le jour de Yom Kippour l'homme est inscrit dans le Livre des vivants ou des morts. Alors, si nous recevons la vie en cadeau quelle raison avons-nous de nous plaindre et de supplier comme il est écrit : «Pourquoi donc se plaindrait l'homme vivant» (Ekha 3,39). Nos sages expliquent cela : «C'est déjà bien d'être vivant» car si un homme possède tout l'or et l'argent du monde il n'en aurait que faire si sa vie était en danger de mort. Il est certain qu'il serait prêt à donner toute sa fortune afin de pouvoir continuer à vivre quand bien même il devrait devenir complètement pauvre. Alors, en ce jour où Hakadoch Baroukh Hou nous donne le cadeau d'être inscrit dans le Livre de la Vie, il nous est recommandé d'être dans une joie intense. Car ce jour a été choisi spécialement pour pardonner les fautes du peuple d'Israël.

“Réjouissons-nous que le maître du monde nous ait accordé la vie le jour de Yom Kippour”

“Hachem a dit à Moché Rabbénou : J'ai pardonné selon ta demande”

En ce jour Hachem dit à Moché : «J'ai pardonné selon ta demande» (Bamidbar 14,20). Ce jour fut donc décrété jour du grand pardon pour toutes les générations.

Mais le jour de Yom Kippour était déjà inscrit bien avant cet épisode avec Moché Rabbénou. La source se trouve à l'époque d'Avraham Avinou. Yom kippour a été donné par le mérite de nos pères et surtout d'Avraham et d'Itshak lors du sacrifice d'Itshak. Par le mérite de la 10ème épreuve d'Avraham Avinou, en donnant de la satisfaction à Hachem en réussissant cette ultime épreuve, Akadoch Baroukhou se souvient en ce jour de la «Akédat Itshak» qui eu lieu le jour de Yom Kippour. C'est pour cette raison que nous lisons pendant la prière de Minha de Yom Kippour le chant liturgique «Ete Chaaré Ratsone» qui raconte l'histoire de la Akéda. C'est une réparation pour tout le peuple d'Israël pour toutes les générations afin d'être reconforté en ce jour de grand pardon. Soyons tous inscrits et scellés dans le Livre de la Vie.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Moadimes -Yom Kippour Maamar 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zal





Horaires de Chabbat

Entrée sortie

	Paris	19:06	20:09
	Lyon	18:57	19:59
	Marseille	18:57	19:56
	Nice	18:49	19:49
	Miami	18:46	19:36
	Montréal	18:11	19:12
	Jérusalem	17:40	18:56
	Ashdod	17:53	18:58
	Netanya	17:52	18:58
	Tel Aviv-Jaffa	17:51	18:57

Hiloulotes :

07 Tichri	: Zévouloune fils de Yaacov
08 Tichri	: Rabbi Chlomo Bahour
09 Tichri	: Rabbi Itshak Zéev Lévy
10 Tichri	: Rabbi Akiva ben Yossef
11 Tichri	: Rabbi Avraham Amalahkh
12 Tichri	: RAbi Yéhiel Mézovahil
13 Tichri	: Rabbi Akiva Eiger

Pour :

La guérison complète de notre cher ami : **Yéhia Aharon ben Guémara.**

La réussite et le bonheur de : **Yonel ben Daniella.**

Une bonne délivrance pour : **Johanna bat Linda.**

La réussite de : **Néthanel Cohen.**

Histoire de Tsadikimes

Au 10 ème siècle, vivait à Mayence un grand érudit du nom de Rabbi Amnon. Il est l'auteur d'une des prières des plus solennelles de Yom Kippour: "Ounetané Tokéf" lue avant Moussaf. Voici comment est né ce chant liturgique que toutes les communautés récitent en ce jour redoutable.

Le gouverneur du pays était proche du Rav, il l'admirait, le respectait et lui demandait conseil très souvent sur la gestion de son pays. Rabbi Amnon ne voulait jamais être rétribué pour cela mais, de temps en temps, il demandait une faveur au Duc afin d'alléger les décrets pesant sur la communauté juive du royaume afin qu'ils puissent vivre en sécurité. Bien sûr, une telle amitié ne plaisait pas à certaines personnes, notamment le secrétaire du Duc qui vouait une haine sévère envers le Rav. Lui et les autres intendants qui entouraient le Duc cherchaient un moyen de discréditer le juif aux yeux du Duc.

Un jour il dit au Duc: «Mon maître, pourquoi ne pas demander à votre ami Rabbi Amnon d'épouser la foi chrétienne comme nous, je suis certain qu'il serait enchanté de se rapprocher de vous par cet acte». Le duc se laissa convaincre par les propos et le lendemain quand le Rav arriva il lui dit : «Mon cher ami, je connais ton dévouement envers moi et le pays depuis toutes ces années. Aujourd'hui je vais te demander un service personnel. Convertis-toi au christianisme, embrasse la même religion que moi et je ferai de toi l'homme le plus puissant du royaume». Le Rav fut complètement décomposé en entendant les propos du Duc. Il lui répondit : «Sire mon judaïsme n'a jamais été un obstacle à ma loyauté, si je renie ma foi et mon Dieu, comment pourriez vous avoir confiance en moi, pourriez-vous encore me croire fidèle au pays ? Je ne peut pas abandonner ma religion et mon Dieu.» La réponse du Rav plaida au Duc, mais ce dernier était décidé à enrôler le Rav dans sa religion idéatrice.

Chaque jour, le Duc insistait auprès de Rabbi Amnon jusqu'au jour où perdant patience, il exigea une réponse sur le champ, mais Rabbi Amnon demanda 3 jours de réflexion. En sortant du palais, il se rendit compte de son erreur. Comment avait-il pu manquer de émouvoir en demandant un temps de réflexion, la réponse était pourtant claire ? Il arriva chez lui brisé par les remords, s'enferma dans sa chambre et passa 3 jours à demander pardon à Hachem pour cette hésitation vis à vis d'un homme. Le troisième jour arriva et il refusa de venir au palais malgré la demande du Duc. On donna l'ordre d'amener le Rav de force à la cour.

Le Duc remplit de colère à l'égard de son ancien ami qu'il eût du mal à reconnaître tellement il avait changé en si peu de temps réitéra sa demande. Rabbi Amnon lui répondit: «Je reste et resterai juif jusqu'à mon dernier souffle et pour n'avoir pas répondu directement ma langue mérite d'être coupée». Le Duc dans une colère noire lui dit: «La question n'est plus ta conversion mais le fait que tu aies désobéi à mes ordres en ne te présentant pas au palais après les 3 jours». «Sire, en demandant ce temps de réflexion, j'ai péché envers Hachem». Le Duc en entendant cela augmenta sa colère. «Tes péchés envers ton Dieu, qu'il te les fasse payer Lui, par contre vu que tu t'es opposé à mes ordres, je te punirai pour cela. Par tes pieds tu a commis la faute, par eux tu seras châtié». Et il donna l'ordre de couper les jambes de Rabbi Amnon. Etant presque à l'article de la mort on renvoya le Rav sur un brancard sans lui avoir prodigué le moindre soin. La nouvelle se répandit dans toute la ville et les juifs furent horrifiés en entendant comment leur Rav avait été mutilé par le gouvernement.

Quelques jours plus tard, c'était le jour saint de Roch Hachana, Rabbi Amnon demanda donc d'assister à l'office malgré son état. Avant la prière de Moussaf, il demanda au ministre officiant de s'arrêter afin de pouvoir réciter une prière spéciale. Toutes les personnes présentes avaient les larmes aux yeux en voyant l'agonie du Rav. On plaça Rabbi Amnon devant l'Arche Sainte dans un silence complet et il commença à entonner "Ounetané Tokéf". La communauté reprit chaque mot dans une grande ferveur qui s'amplifiait à mesure que le temps passait. En arrivant aux mots "Il est notre Dieu, il est unique" Rabbi Amnon les prononça du plus profond de son être et à cet instant rendit son âme pure au Créateur. Trois jours après son décès, il apparut en rêve à Rav Kalonimosse pour lui enseigner les paroles de cette prière. Il lui demanda qu'elle soit entonnée pendant la prière de Roch Hachana et pendant celle de Yom Kippour.

La prière "Ounetané Tokéf" est récitée chaque année dans les synagogues par des millions de juifs du monde entier. Que le courage de Rabbi Amnon nous serve d'exemple et nous permette de faire une vrai téchouva le jour de Yom Kippour.



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel : 08-3740200 / Fax : 077-2231130

BP 345 Code Postal 80200

mail : office@hameir-laarets.org.il

Pour recevoir le feuillet dans votre synagogue ou dédicacer
un numéro contactez-nous : Isr : 054.6973.202 / Fr : 01.77.47.29.83

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza